



B.C.S. SA
 مصرف الساحل التجاري
BANQUE COMMERCIALE DU SAHEL S.A
 Nous finançons le monde des affaires
 au Mali depuis 1982
 La banque qui finance votre réussite.

MERCREDI
 31 DÉCEMBRE
 2014
 53^e année
 N° 17837
 200Fcs

www.essor.ml
ESSOR

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Nord du Mali
AFFRONTEMENTS SANGLANTS
ET TIRS DE ROQUETTES
CONTRE UN BATEAU
 Lire en page 3

Vœux du gouvernement
au Premier ministre

L'ESPRIT D'ÉQUIPE FACE
À UN AGENDA TRÈS CHARGÉ



Lire en page 3

Vœux de la presse au président de la République
UNE EXIGENCE COMMUNE
DE QUALITÉ

Tennis, championnat national
DRAMANE BAGAYOKO
ET KADIATOU KEÏTA
SUR LE PODIUM



Lire en page 3



Lire en page 8

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)
« SANTÉ DE LA REPRODUCTION ET PRÉVENTION DU VIH DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO »

AVIS AU PUBLIC/APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

Appel de candidature pour le recrutement d'un cabinet d'audit

Dans le cadre de l'arrêté des comptes du Programme Régional « Santé de la Reproduction et prévention du VIH dans la région de la CEDEAO » au titre de l'année 2014, la Direction Générale de l'Organisation Ouest Africain de la Santé (OOAS) lance le présent avis de consultation en vue de la sélection d'un cabinet pour l'audit desdits comptes.

1- PROFIL DU CABINET

- Etre un Cabinet d'audit de réputation internationale;
- Disposer de spécialistes en audit comptable;
- Disposer d'une équipe composée de personnel d'appui bilingue (Anglais-Français);
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine d'audit;
- Avoir une représentation du cabinet dans les cinq (05) pays éligibles aux fonds (Bénin, Burkina-Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Niger);
- Avoir une expérience et la connaissance des pays de la sous région CEDEAO serait un atout.

2- PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES Généralités :

Les règles du présent appel d'offres sont conformes aux Règles de la CEDEAO et de la KFW pour l'engagement de consultants dans le cadre du Programme Régional « Santé de la Reproduction et prévention du VIH dans la région de la CEDEAO »

Présentation des offres

La méthode de la procédure d'attribution en seule étape sera appliquée (post-qualification). Dans un premier temps les documents de l'appel d'offres de la préqualification seront évalués. Dans un deuxième temps l'offre technique des soumissionnaires préqualifiés sera évaluée. Enfin, l'offre financière des soumissionnaires qualifiés pour l'offre technique en atteignant le minimum 70/100 points requis, sera évaluée.

L'offre doit être remise dans une grande enveloppe fermée, comprenant deux enveloppes séparées portant respectivement les mentions : « Offre technique » et « Offre financière ». Les offres sont à remettre sous pli fermé. Sur la grande enveloppe doivent figurer les seules informations ci-dessous précisées :

- l'adresse à laquelle les offres sont envoyées ;
- la désignation de l'appel d'offres comme indiquée dans la lettre d'invitation ;
- le nom du soumissionnaire ;
- la mention suivante clairement visible: « Appel d'offres »

Langue de l'offre

Les offres technique et financière ainsi que tous les documents relatifs au présent appel d'offres seront établies en Français ou en Anglais .

Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 60 jours à compter du délai de soumission des offres.

Composition des offres

Une offre technique avec un protocole détaillé de l'étude
Une offre financière avec un budget cohérent et détaillé
Un curriculum vitae donnant le maximum d'informations sur l'expérience des personnes ressources proposées en matière d'audit des comptes des projets exécutés par les institutions de la CEDEAO.

3- CONTENU DE L'OFFRE

Document requis pour la présélection (qualification)

- Statut juridique du cabinet et récépissé d'immatriculation au RCCM.
- Justification du profil du cabinet qui doit :
 - Disposer de spécialistes en audit comptable;
 - Disposer d'une équipe composée de personnel d'appui bilingue (Anglais-Français);
 - Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine d'audit;
 - Avoir une représentation du cabinet dans les cinq (05) pays éligibles aux fonds (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Niger);
 - Avoir une expérience et la connaissance des pays de la sous région CEDEAO serait un atout.
- CV du personnel clé proposé pour le contrôle in-situ et celui de ceux proposés pour le soutien au siège du cabinet.

Offre technique

- L'offre technique comprendra :
 - L'approche conceptuelle et méthodologique proposée pour la réalisation de la prestation.
 - Le calendrier d'intervention (diagramme à barres chronologiques) indiquant les différentes phases de projet et les interventions principales prévues, leur durée respective et leur interdépendance.
 - Le plan d'intervention des membres du personnel impliqués (diagramme à barres) indiquant les délais d'intervention prévus des expert-mois, dates et lieux d'intervention de chaque expert.
 - Le plan organisationnel et organigramme démontrant l'organisation interne du soumissionnaire
 - La logistique et les installations prévues pour l'exécution de la mission d'audit

Offre financière

Le soumissionnaire soumettra une offre financière basée sur le volume des prestations de personnel et de services proposées. Les prix seront indiqués en FCFA (TTC et HT). L'offre financière comprendra les informations exclusives suivantes :

- Coûts de personnel concernant le personnel, y compris honoraire/perdimes, et frais d'administration
 - Frais de déplacement : frais de vols internationaux (tarif classe économique), y compris frais de déplacement complémentaires (p.ex. transport de/vers l'aéroport, visas, taxe aéroport, excédent de bagage etc.) indiqués comme montant forfaitaire par aller-retour.
 - Frais de transport sur place : frais de location de véhicules (le cas échéant, frais de transport sur place, comme montant forfaitaire. frais de taxi (en cas de besoin élevé en moyens de transport locaux)
 - L'établissement de rapports sera proposé en montant forfaitaire par rapport, couvrant les coûts de l'établissement du rapport (y compris fret et distribution sur place).
 - Les frais divers comprennent toutes les dépenses qui ne pourraient pas être couvertes par les catégories susmentionnées. Ces frais seront résumés en montants forfaitaires (de préférence), autrement, ils seront remboursés dans la monnaie facturée contre présentation des justificatifs.
- Sauf mention contraire dans le contrat aucuns autres frais ne seront acceptés dans l'offre financière et ne seront remboursés.

4- DEROULEMENT DE L'AUDIT

L'audit se déroulera dans les cinq (05) pays éligibles aux fonds (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée-Bissau, Niger) et à l'OOAS à Bobo Dioulasso.

Les offres seront soumises à la Direction Générale de l'OOAS par DHL à l'adresse suivante:

Organisation Ouest Africaine de la Santé 175, Avenue OUEZZIN Coulibaly
01 BP 153 Bobo-Dioulasso 01, BURKINA FASO
Toute question, communication ou demande d'informations supplémentaires concernant le présent appel d'offres doivent adressées par écrits à M. Clétus ADOHINZIN, Expert Assistant Technique, Chargé du Programme à l'Organisation Ouest Africaine de la Santé à l'adresse : acletus2000@yahoo.fr ; cadohinzin@wahooas.org

La date limite de dépôt est fixée au 15 février 2015. Les soumissionnaires sont invités à participer à l'ouverture des plis qui aura lieu à 10 heures 00 dans la salle de conférence de l'OOAS à l'adresse sus dessus mentionnée.

Pièce jointe:
Termes de référence



ORG ANISATION OUEST AFRICAINE DE LA SANTE
ORGANISATION OESTE AFRICANA DA SAUDE
WEST AFRICAN HEALTH ORGANISATION
BOBO DIULASSO- BURKINA FASO



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)
« SANTÉ DE LA REPRODUCTION ET PRÉVENTION DU VIH DANS LA RÉGION DE LA CEDEAO »

TERMES DE REFERENCE

Pour la réalisation de l'audit de l'exercice 2014 du Programme Régional «Santé de la Reproduction et prévention du VIH dans la région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)» et de ses partenaires d'exécution que sont les Ministères de la Santé des cinq pays (Bénin, Burkina-Faso, Ghana, Guinée-Bissau et Niger) et certaines associations intervenant dans le domaine de la Santé de la Reproduction.

Introduction

Dans le cadre du Programme Régional «Santé de la Reproduction et prévention du VIH dans la région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)», l'OOAS et la Coopération Financière Allemande (Kreditanstalt für Wiederaufbau /KfW) ont convenu de la mise en place d'un Mécanisme de Financement Régional des produits de la Santé de la Reproduction.

L'objectif général du Mécanisme de Financement Régional est de contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité maternelle dans les pays de la CEDEAO. Plus spécifiquement, il s'agit de contribuer à (i) la sécurisation des produits de la Santé de la Reproduction (SR) et (ii) l'augmentation de la demande des services de la Santé de la Reproduction.

Pour atteindre ces objectifs, le Mécanisme de Financement Régional (MFR) défini lors de l'étude de faisabilité, a été structuré suivant deux composantes :

- Un Fonds destiné à l'acquisition de produits de la planification familiale – ou «Fonds d'Achat des Produits» (FAP): les produits concernés sont destinés à renforcer les stocks des pays bénéficiaires;
- Un Fonds destiné à financer les interventions dans le cadre du renforcement des capacités– ou «Fonds de Renforcement des Capacités» (FRC): les actions visées concernent d'une part le renforcement de l'OOAS, et d'autre part celui des acteurs nationaux bénéficiaires.

Le mécanisme est destiné à couvrir l'ensemble des quinze pays de la zone CEDEAO. Mais pour une phase pilote de trois ans, le fonds destiné à l'achat de produits contraceptifs (FAP) va intéresser cinq pays sélectionnés à savoir Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée Bissau et Niger. La seule contrainte exigée est celle de la conformité des produits à la liste arrêtée conjointement par l'OOAS et la KfW. Dans chacun de ces pays suscités, les bénéficiaires potentiels seront aussi bien des organisations publiques (le ministère de la santé) et privées, que les ONG et les organisations de marketing social implantées dans ces pays.

Depuis le 1er août 2010, date d'installation de l'Unité de Gestion, les activités ont réellement démarré avec la mission d'information et l'octroi des fonds aux pays pour acquisition des produits contraceptifs et pour le renforcement des capacités. Soucieuse du respect des principes fondamentaux de gestion transparente et de la pérennité du processus, l'OOAS a sollicité un audit annuel interne des fonds mis à disposition. Elle entend prôner, à travers la systématisation de cet audit, la bonne gouvernance et la transparence dans la gestion des fonds publics. Pour ce faire elle accorde une importance au caractère formateur que doivent revêtir les séances successives de l'audit de la gestion des comptes.

Objectif de l'audit

L'objectif général de cet audit au titre de l'exercice 2014 (1^{er} avril 2014 au 28 février 2015) est de donner une assurance raisonnable à la KfW de même qu'un avis motivé que les ressources affectées sont gérées conformément aux :

- Manuel de procédure du programme validé par la revue annuelle du novembre 2014
- Règlements financiers, règles pratiques et procédures de gestion admises au plan international;
- Prescriptions énoncées dans les documents de base du Programme, y compris les dispositions applicables au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports;

• Procédures et normes de la CEDEAO en matière de comptabilité, de gestion financière, de passation de marché pour l'approvisionnement de biens et d'équipements et enfin d'établissement de divers rapports (rapports financiers, rapports de progrès etc).

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Auditer les comptes du programme au niveau de chaque pays pilote ;
- Auditer les comptes du programme au niveau de l'OOAS ;
- Faire la réconciliation des comptes au niveau des pays et de l'OOAS ;
- Donner les avis sur la gestion des comptes de la phase I et de la phase II du programme ;
- A ce titre, l'objectif de l'audit du/des fonds de disposition FAP et FRC y compris le(s) compte(s) spécial/spéciaux ouvert(s) auprès des différentes banques agréées est de permettre à l'auditeur de donner son avis sur les rapports financiers (c'est-à-dire situation des comptes et situation cumulée comme définie à l'annexe « Procédure de versement » de la convention séparée) et les relevés de dépenses basées sur les demandes de réapprovisionnement du fonds de disposition. Des dépenses de cette nature ont été effectuées dans le cadre du prêt/apport financier n° 2008 66 152 (phase II) et 2013 66 129 (phase III) de la KfW pour le financement du Programme Régional «Santé de la Reproduction et prévention du VIH dans la région de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)».

Portée de l'audit

Les entités ci-après sont concernées par l'audit du 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015 :

- a) Bénin
 - Le ministère de la Santé (Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant) ;
 - La CAME
 - L'Association Béninoise de la Planification Familiale ;
 - Le PSI. b) Burkina-Faso
 - Le Ministère de la Santé (Direction de la Santé de la Famille et la Direction générale de la pharmacie, du médicament et des laboratoires) ;
 - CAMEG
 - Le Programme de Marketing social et de Communication pour la santé (PROMACO).
 - L'Association Burkinabé pour le Bien Etre Social (ABBEF)
- c) Ghana
 - Le Ministère de la Santé (Direction de la Santé de la Reproduction, Procurement Unit).
 - PPAG ;
 - MSIG ;
 - GSMF.

d) Guinée-Bissau

- Le Ministère de la Santé (Direction de Service de Santé de la Reproduction) ;
- Associação Guineense de Marketing Social para a Saude (AGMS /GB) ;
- Associação Guineense para o Bem Estar Familiar (AGBEF), e) Niger
- Le Ministère de la Santé (Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant) ;
- ANIMAS SUTURA ;
- L'Association Nigérienne pour le Bien-être familial.

Il sera établi un audit de tous les comptes de ces entités, notamment le fonds de disposition FAP et FRC de la KfW. L'audit comprendra aussi la vérification du système de contrôles internes des cycles logistiques (par exemple entrées et sorties du dépôt, contrôles établis) dans les divers réseaux de distribution avec un rapprochement des quantités et montants. Les recettes issues de la vente des produits (condoms masculins et féminins, journaux 100% Jeune, autres produits et autres recettes) étant autorisées à être utilisées comme contrepartie du Bénéficiaire au Projet, vont aussi faire l'objet de vérification de leur utilisation effective au cours de la période d'audit. L'audit va porter surtout sur les fonds de disposition. Les informations sur les paiements directs opérés par le siège de la KfW (Consultant Régional) seront portées à sa connaissance. L'audit sera effectué en conformité avec les normes internationales d'audit publiées par l'International Auditing and Assurance Standards Board de la Fédération internationale des experts comptables et, en particulier, par référence à la norme ISA 800 (Rapport de l'auditeur sur des missions d'audit spéciales). L'audit comportera tous les essais et contrôles que l'auditeur estime nécessaires. L'auditeur prendra note qu'il aura à réaliser un audit de conformité et non un audit statutaire régulier aux fins de la mission qui lui est confiée.

Sans que cette liste ne soit limitative, l'audit doit porter sur les éléments suivants :

- comptabilité financière, suivi et établissement de rapports;
 - systèmes de gestion pour la tenue de dossiers, la documentation et l'établissement de rapports sur l'utilisation des ressources;
 - système de passation de marché pour l'approvisionnement de biens d'équipement ;
 - utilisation et gestion du matériel et du personnel;
 - structure de gestion, y compris l'efficacité des mécanismes de contrôle interne et de tenue des écritures.
- L'audit doit confirmer et certifier que :
- les décaissements ont été effectués conformément aux activités planifiées dans le plan de travail et aux budgets financés dans le descriptif du Projet;
 - les paiements à partir du fonds de disposition ont été faits en accord avec les conditions du/des contrat(s) (de prêt/de financement) correspondant(s) et la/les convention(s) séparée(s) y relative(s). Toute dépense non éligible éventuellement identifiée est à indiquer séparément;
 - le fonds de disposition a été géré en conformité avec les dispositions du contrat (de prêt / de financement) correspondant et la convention séparée y relative (y compris les conditions complémentaires de la KfW pour des paiements dans le cadre de la procédure de fonds de disposition). Cela vaut également pour des produits d'intérêts;
 - les décaissements sont étayés par des pièces justificatives valides;
 - les relevés de dépenses auditées constituent une base fiable des demandes de réapprovisionnement concernées. Il devrait y avoir des liens précis entre les relevés de dépenses, les demandes de réapprovisionnement soumises à la KfW et les documents comptables;
 - les dépenses sont justifiées par des preuves correspondantes et fiables. Tous les justificatifs et documents d'appui concernant les relevés de dépenses soumis en fondement des demandes de réapprovisionnement ont été rendus à sa disposition;

- les biens et services financés ont été fournis en conformité avec les dispositions du contrat (de prêt / de financement) correspondant et la convention séparée y relative;
- les divers rapports établis sont complets et exacts; le bilan sur la période couverte par l'audit est conforme ; les comptes de l'entité (Bilan et compte de résultat) sont exacts;
- une structure de gestion appropriée, des mécanismes de contrôle interne et des systèmes de tenue des écritures sont en place;
- les biens durables ont été acquis, utilisés, contrôlés et écoulés conformément aux règles établies;
- les recommandations des éventuels audits antérieurs ont été suivies et mises en œuvre.

Dans son avis exprimé dans le rapport d'audit, l'auditeur précisera explicitement si l'inventaire des stocks (entrées et sorties des biens) a été correctement géré et le rapprochement des ventes de produits (quantités et montants) dans les réseaux de distribution (siège et antennes) n'a relevé aucune différence.

Méthodologie

En prélude à sa mission d'analyse, l'auditeur devra avoir pris connaissance des accords contractuels relatifs aux financements dont une première liste se trouve en annexe.

Il doit notamment entreprendre les actions suivantes: consulter les entités ci-dessus citées et organismes appropriés en cas de besoin; obtenir et analyser les documents disponibles; examiner les procédures et systèmes utilisés; vérifier les comptes et les documents; présenter les conclusions du rapport aux parties concernées etc....

- Visiter les 5 pays et l'OOAS. Les frais de transport sont pris en charge par l'OOAS;
- Avant la présentation du rapport final, il doit analyser et prendre en compte les prises de position des parties concernées et émettre un avis motivé à inclure dans le rapport final, y compris une analyse des forces majeures éventuelles qu'auraient soulevées les parties concernées.

Rapport d'audit

Au terme de l'analyse, il est demandé à l'auditeur dans son rapport par entité qui doit inclure tous les aspects indiqués aux paragraphes ci-dessus d'établir entre autres, un tableau présentant les recettes et les décaissements sur la période auditée et le solde du compte spécial ainsi que, le cas échéant, le solde de tous les sous-comptes au début et à la fin de la période auditée. Comme mentionné ci-dessus, le rapport sera présenté sur la période allant de 1^{er} avril 2014 au 28 février 2015

Pour l'audit à l'OOAS, l'auditeur prendra en compte les recommandations du rapport d'audit de l'année 2013 pour en ressortir les points de faiblesse identifiés et qui n'ont jusqu'à ce jour trouvé des mesures correctrices telles que recommandées.

Par ailleurs, l'auditeur évaluera et quantifiera les effets de défaillances éventuelles et précisera les risques qui pourraient se présenter à l'avenir ainsi que ses recommandations. Les recommandations porteront entre autres sur l'amélioration de la comptabilité, du système de gestion, et de celle des inventaires. L'auditeur préparera, de plus, une «lettre à la gestion» dans laquelle il :

- Fera la synthèse de la mise en œuvre des recommandations de l'audit précédent
- formulera des commentaires et observations sur les documents, systèmes et contrôles comptables qu'il aura examinés au cours de l'audit (dans la mesure où cela est nécessaire à la compréhension des rapports financiers et des relevés de dépenses);
- identifiera les défaillances et faiblesses spécifiques dans les systèmes et procédures de contrôle du promoteur dont il a eu connaissance, notamment dans le domaine du décaissement, de l'approvisionnement, du stockage et des opérations de paiement, et formulera les recommandations pour remédier à ces défaillances ou faiblesses;

- informera sur les mesures prises par les responsables du promoteur pour remédier aux défaillances et faiblesses relevées dans le passé;
- signalera au promoteur tout autre aspect qu'il considère opportun.

Chaque entité citée dans le chapitre «Portée de l'audit» fera l'objet d'un rapport séparé. Avant la mise au point du rapport, l'auditeur doit examiner dans ses conclusions avec les divers acteurs impliqués. Il doit aussi présenter les réponses de ces derniers ou les incorporer au rapport d'audit.

L'auditeur soumettra cinq (05) originaux du rapport d'audit final de chaque entité à la Coordination. Il remettra aussi à la Coordination les versions électroniques de ces rapports.

Calendrier provisoire d'exécution de l'audit

La durée de réalisation de l'audit de l'exercice 2014 est de 30 jours. Le démarrage de l'audit est prévu à compter du 15 Avril 2015. Le rapport de l'audit est attendu au plus tard le 15 Mai 2015.

Les tâches	Calendrier					Responsable
	Déc.	Fév.	Mar.	Avril	Mai	
1. Etape préparatoire de l'évaluation						
Rédaction et Publication des TDR de l'évaluation	x					PO/Expert-AT
Collecte des dossiers soumis (CV et offres techniques)		x				PO/Expert-AT
Sélection des Consultants par le comité de marché sur la base de soumissions établies			x			Comité de marché de l'OOAS et de la CEDEAO
Notification au Consultant sélectionné			x			PO/Expert-AT
Elaboration du contrat du Consultant			x			PO/Expert-AT
Signature du contrat par les consultants retenus			x			OOAS-Consultants
2. Mise en œuvre de l'évaluation						
Audit au niveau des pays				x		Consultants
Audit au niveau de l'OOAS				x		Consultants
Rédaction du rapport préliminaire de l'évaluation					x	Consultants
Restitution des résultats préliminaires de l'évaluation					x	Consultants
Restitution du rapport final					x	Consultants
Dépôt du rapport final					x	Consultants

Vœux de la presse au président de la République : UNE EXIGENCE COMMUNE DE QUALITÉ

Le chef de l'Etat et les journalistes ont échangé sur l'état d'une profession à qui beaucoup est demandé, mais qui nécessite aussi d'être appuyée

Après ceux des forces vives de la nation, le chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta a reçu les traditionnels vœux de Nouvel an de la famille de la presse. Au cours de leurs interventions, le président du Comité national égal accès aux médias d'Etat, Abdoulaye Sidibé et le président par intérim du Conseil supérieur de la communication, El Hadj Koman Doumbia, ont fortement apprécié la création d'un organe unique de régulation de la communication dénommé la Haute autorité de la communication (HAC). Ils ont souhaité l'accélération de la mise en place effective de cette structure qui est appelée à jouer un rôle important dans la concrétisation de la transition numérique dans notre pays. Pour Abdoulaye Sidibé, l'avènement du numérique dans l'espace audiovisuel permettra à notre pays de disposer de plus de 284 fréquences. Ce qui sera très rentable pour l'économie nationale. Il a aussi souligné la nécessité de réguler le domaine de la communication qui évolue très rapidement.

Dans son adresse, le président de la Maison de la presse a évoqué l'état de santé fragile des médias au Mali, médias qui ont pourtant pour mission d'informer l'opinion. Dramane Aliou Koné a aussi déploré la faiblesse du montant de l'aide publique annuelle accordée à la presse malienne qui est de 200 millions



Le président Keïta a estimé que la presse peut toujours s'améliorer, se former, soigner son image

de Fcfa, alors que le même appui atteint un montant de plus d'un milliard de francs en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Plus inquiétant, le montant traditionnel est en nette régression cette année, car le gouvernement a décidé d'octroyer seulement 90 millions de Fcfa à la presse.

Par ailleurs, Dramane Aliou Koné a signalé que la nouvelle équipe qui vient d'être installée à la tête de la Maison de la presse

a pour ambition de renforcer les entreprises de presse à travers un plan triennal. Il a invité le chef de l'Etat à parrainer le lancement de ce plan triennal. En outre, le président de la MP a souligné l'accompagnement de la presse aux efforts des autorités dans la résolution des grands problèmes de la nation.

Il a toute fois demandé au chef de l'Etat d'accorder plus d'attention à la presse nationale,

surtout quand il s'agit de faire de déclarations sur les questions qui concernent la vie de notre pays.

En réponse, le président de la République a commenté l'importance du métier du journaliste. « Il n'est pas donné à n'importe qui d'être journaliste », a-t-il dit avant d'ajouter que ce métier est réservé aux hommes de grande culture ayant le talent de communiquer. Le chef de l'Etat a fait remarquer que le journaliste a lui

aussi un devoir vis-à-vis de la société car, selon Ibrahim Boubacar Keïta, la plume peut faire du bien comme du mal. C'est pourquoi elle ne doit pas être mise dans n'importe quelle main.

Après avoir rendu hommage aux hommes et femmes de valeur qui ont fait la fierté de la presse malienne, le président Keïta a estimé que cette presse peut toujours s'améliorer, se former, soigner son image pour que

l'étranger qui vient dans notre pays sache qu'il a faire avec des intellectuels, des gens cultivés. A ce propos, il a salué la création d'une école supérieure du journalisme et des sciences de communication au Mali.

« Une presse misérable est un danger pour la démocratie », a déclaré le chef de l'Etat, affirmant ainsi qu'il est sensible aux conditions de vie et de travail du monde de la presse au Mali. Il a ainsi promis d'y apporter des améliorations tout en demandant à ses interlocuteurs de faire d'un peu de patience. Le président Keïta a aussi promis de communiquer davantage avec la presse locale afin de corriger les griefs qui lui ont été adressés à ce sujet.

Le président de la République a saisi l'occasion pour rappeler qu'il a été plébiscité par les Maliens à la tête du pays et qu'il a le devoir de trouver des solutions aux problèmes soulevés par nos compatriotes. Par rapport au règlement de la crise du Nord, il a évoqué les pourparlers d'Alger pour dire que rien n'est compromis, contrairement à ce qu'on dit dans la rue.

Pour le président Keïta, les lignes rouges fixées par l'Etat seront strictement respectées, mais il n'est pas aussi question de tout rejeter.

Après avoir rappelé que les parties ne sont que dans une phase de préaccord, le chef de l'Etat a insisté sur le fait que l'accord final sera signé au Mali lorsqu'on aura la certitude que les Maliens y adhèrent.

M. KÉITA

Vœux du gouvernement au Premier ministre : L'ESPRIT D'ÉQUIPE FACE À UN AGENDA TRÈS CHARGÉ



Le chef du gouvernement a indiqué que les perspectives sont bonnes en 2015

La série de présentation des vœux de Nouvel an qui a débuté lundi à la présidence de la République s'est poursuivie hier. Après Koulouba où la presse et les forces vives présentaient dans la matinée les leurs vœux au chef de l'Etat, les membres du gouvernement ont présenté les leurs au Premier ministre Moussa Mara. L'événement s'est déroulé dans la salle de Wa Kamissoko du Centre internationale des conférences de Bamako.

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Mohamed Ali Bathily a, au nom de ses collègues fait le bilan des actions réalisées par le gouvernement et annoncé les perspectives pour chaque département. Ces actions concernent notamment les réformes en cours au sein de la justice pour la rendre plus efficace, la lutte contre la corruption, les aménagements agricoles à travers la maîtrise de l'eau, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, l'accès au logement, ou encore la lutte contre l'insécurité.

L'accueil et la réinsertion des réfugiés, la poursuite des actions dans le cadre de la réconciliation nationale et des pourparlers inclusifs inter-maliens d'Alger, la construction de routes, la lutte contre le virus

Ebola sont également, entre autres, des actions qui ont été au coeur de l'action gouvernementale au cours de l'année qui s'achève.

Mohamed Ali Bathily a salué l'esprit d'équipe et la solidarité entre les membres du gouvernement. Il a aussi salué la disponibilité et le sens élevé du devoir dont le Premier ministre a toujours fait montre.

En réponse, le chef du gouvernement a félicité les ministres pour leur ouverture d'esprit. En 2015, les perspectives sont bonnes pour notre pays qui va continuer à travailler à sa stabilisation et à son retour dans le concert des nations émergentes.

Les axes sur lesquels le gouvernement travaillera s'articulent autour du retour de la paix dans notre pays à travers la signature d'un accord définitif avec les groupes armés, la restauration de la crédibilité des institutions, la sécurisation des personnes et des biens, et la réconciliation nationale.

« Sans cette paix aucun développement n'est possible et nous pensons que bientôt entre Maliens, nous saurons nous tourner vers le développement global du pays », a indiqué le chef du gouvernement qui a annoncé la poursuite des réformes de l'administration pour la mise en place d'institution stables et reconnues, et le renforcement de la diplomatie. L'école n'est évidemment pas oubliée. Elle sera au centre des préoccupations du gouvernement, afin de doter notre pays de ressources humaines capables de relever les défis du développement. L'émergence économique, sociale et culturelle du Mali est l'objectif ultime du Déclaration de politique générale de gouvernement adoptée par l'Assemblée nationale en avril dernier, a rappelé le Premier ministre exhortant les ministres à continuer à servir les intérêts du Mali, conformément à la ligne directive tracée par le président de la République.

Avant les membres du gouvernement, Moussa Mara avait reçu les vœux des membres de son cabinet, du secrétariat général du gouvernement et des directions et services rattachés à la Primature. A cette occasion, le directeur de cabinet du Premier ministre, Abraham Bengaly, a évoqué les grands chantiers qui ont marqué l'action de la Primature, notamment dans les domaines de l'assainissement, de l'amélioration de l'environnement des affaires, ou encore la poursuite des actions pour le retour de la paix et la réconciliation nationale.

Le chef du gouvernement a félicité ses collaborateurs et les exhortés à redoubler d'effort dans l'intérêt du Mali.

La boucle de la séquence d'hier a été bouclée avec les vœux des cadres de l'Administration au Premier ministre qui est aussi le chef de l'Administration (voir article A. M Cissé en page 4).

Be. COULIBALY

Nord du Mali : AFFRONTEMENTS SANGLANTS ET TIRS DE ROQUETTES CONTRE UN BATEAU

Des combats ont éclaté mardi tôt le matin à 5 km de la ville de Bamba entre le Mouvement Arabe de l'Azawad, branche anti-indépendantiste, épaulé par le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés (GATIA) et le Mouvement arabe de l'Azawad, branche indépendantiste, selon un élu local. Ces affrontements ont causé la mort de 4 combattants du côté du MAA séparatiste. Deux autres éléments du même groupe ont été faits prisonniers. Les anti-indépendantistes ont récupéré aussi un véhicule, selon notre source. « Depuis quelque temps, le GATIA et le MAA patrouillent dans la zone. Les accrochages ont été interrompus grâce à l'intervention de la Minusma », précise-t-il, ajoutant que les combats peuvent reprendre à tout moment.

Ces affrontements font suite à l'assassinat d'un membre du MAA anti-indépendantiste. Le bilan est plus lourd si l'on se fie aux propos de Sidi El Mehdi Ag Alkaba, chargé de presse du GATIA. « Le GATIA a tué six personnes, deux emprisonnées et leur voiture récupérée dans un échange de tirs avec les indépendantistes du MAA », révèle-t-il.

Le 22 décembre dernier dans l'après-midi, des hommes armés ont fait irruption dans la ville de Bamba à bord d'au moins 30 pick-up. Ce groupe armé dont l'identité ne nous a pas été confirmée, est arrivé le jour de la foire pour voler des matériels notamment des ordinateurs portables et le matériel du RAVEC à la mairie. Les assaillants sont également partis avec plus de 30 barriques de carburant. Un responsable politique local affirme que lendemain, les assaillants ont rendu le matériel du RAVEC, des ordinateurs portables et même quelques barriques de carburant. « Cette remise partielle fait suite à notre intervention auprès des responsables de ces groupes armés que nous connaissons un peu », indique notre source. Le lundi soir, un bateau de transport de la COMANAV naviguant sur le fleuve Niger a été pris pour cible avec des roquettes. L'attaque n'a pas fait de victimes mais le navire a été endommagé. Le bateau qui transportait plus de 200 passagers, venait de Bamba, et a été attaqué lors d'une escale à Madjakoye, à 70 km de Tombouctou, précise un responsable de la COMANAV.

Ce regain de violence survient au nord de notre pays au moment où le 4ème round des pourparlers d'Alger est prévu pour janvier 2015.

Alhoudourou A MAIGA

Présentation des vœux des forces vives : LE SOCIAL AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Le porte-parole a relevé les efforts consentis et a insisté sur l'attention particulière à porter sur certaines questions sensibles

C'était au Conseil national de la société civile de notre pays (CNSC) qu'il revenait l'honneur de reprendre hier matin le cycle des cérémonies de présentation de vœux au chef de l'Etat. C'était en présence du chef du gouvernement, Moussa Mara et de plusieurs ministres. Lors du même événement, l'année dernière, le président du CNSC, Boureima Allaye Touré, avait signalé que le peuple malien attendait du président de la République des actions concrètes et très significatives pour son devenir et que ce même peuple souhaitait vivre dans un Mali uni et indivisible où régnerait un climat apaisé et sécurisé. L'orateur a estimé que durant toute l'année écoulée Ibrahim Boubacar Keïta et les institutions

de notre pays ont été à la tâche pour faire face aux velléités subversives.

Les forces vives de la nation ont donc par leur porte-parole salué l'engagement patriotique du président de la République et ont encouragé ce dernier à poursuivre les actions positives entreprises. Partageant avec son illustre interlocuteur certaines préoccupations importantes sur l'état de notre nation, Boureima Allaye Touré a insisté avec force sur le renforcement du secteur social et la modernisation de la gouvernance. Le CNSC, a-t-il dit, porte une attention prioritaire aux domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau, de l'emploi en général et de celui des jeunes en particulier, de la justice, de la gouvernance en relation avec les



Les forces vives de la nation ont salué l'engagement patriotique du président de la République et encouragé ce dernier à poursuivre les actions positives entreprises

questions de paix et de sécurité, de la décentralisation et de la relation entre administration et usagers.

La question scolaire reste tout particulièrement au centre des préoccupations des forces vives de la nation. L'école malienne, a déploré Touré, reste toujours

malade malgré les diagnostics établis à l'issue du Forum sur l'éducation et dont la mise en œuvre des solutions n'est pas encore à hauteur des attentes. La gestion actuelle de l'école, s'est inquiété le président du CNSC, est en train d'hypothéquer l'avenir de notre pays.

SOUÇIEUX DU BIEN FAIRE.

L'exemple des dérives constatées lors des examens du DEF et du baccalauréat 2014 en est une illustration. Une solution rapide et durable doit être recherchée. En ce qui concerne la justice maillon très important de la gouvernance démocratique et dont la réhabilitation reste une des attentes prioritaires du CNSC, elle a encore beaucoup à faire pour améliorer la perception qu'elle inspire au Malien lambda.

Ce dernier trouve en effet que la justice ne lui est pas encore accessible. La réussite du pro-

cessus de la décentralisation est au centre des préoccupations des citoyens, a assuré le porte-parole des forces vives, et les efforts déployés ont permis quelques avancées. Toutefois, la réalisation de l'une des recommandations des Etats généraux de la décentralisation et qui concerne la régionalisation reste une des attentes fortes des citoyens. Enfin les forces vives, a conclu Boureima Allaye Touré, apprécieraient les efforts du gouvernement pour une meilleure transparence dans la gestion des biens et des ressources publiques.

Répondant au président du CNSC, le chef de l'Etat Ibrahim Boubacar Keïta a souhaité que la nouvelle année soit celle de tous les espoirs et celle de la relance du vivre ensemble. Relevant toutes les marques de reconnaissance adressées au gouvernement, le chef de l'Etat s'est réjoui que « tout ait été dit là de la

manière la plus correcte ».

« Telle est une société civile responsable, soucieuse du bien faire » a apprécié Ibrahim Boubacar Keïta qui a commenté la diffusion récente sur certaines ondes d'une information qui ferait passer notre société comme championne dans la consommation d'alcool.

Le chef de l'Etat s'est interrogé de savoir sur quelles statistiques se fonde une telle affirmation. Il a estimé que le procédé utilisé peut relever de la volonté délibérée de ternir l'image du Mali avant d'indiquer que l'information tendancieuse recevrait le démenti idoine.

Faisant le tour des préoccupations du CNSC, le président Ibrahim Boubacar Keïta a estimé que nous avons la responsabilité collective de corriger certaines situations. Nous sommes tous coupables dans ce qui arrive, a-t-il fait remarquer, parce qu'il y a des valeurs qu'il nous faut retrouver. Comme par exemple l'estime qui était naguère portée aux enseignants et qui s'est estompée.

« Nous pouvons avoir un pays très beau, si les fondamentaux sont interpellés », a-t-il assuré. Revenant sur les pourparlers d'Alger, le président de la République a opposé un démenti à ceux qui prétendent que le Mali a été bradé. « Il n'en est rien et il n'en sera rien, a assuré Ibrahim Boubacar Keïta. Rien de ce qui vous inquiète ne sera compromis ».

S. DOUMBIA

Vœux de nouvel an au chef de l'Etat : L'ARMÉE À BESOIN DE MOYENS



Tirer les enseignements des insuffisances et fautes constatées, les corriger dans le cadre de la nécessaire réforme structurelle en cours

Le chef d'Etat-major général des armées, le général de division Mahamane Touré, a présenté, lundi au palais de Koulouba, ses vœux de nouvel an au président de la République, Ibrahim Boubacar Keïta.

Au-delà des vœux, il a fait le point de la situation sécuritaire et formulé des propositions. Le général Touré a ainsi rappelé que l'année qui s'achève a été marquée par des événements singuliers sur le plan sécuritaire dont certains, par leur ampleur, ont mis à rude épreuve l'outil de défense en reconstruction.

À l'orée de la nouvelle année, les forces armées et de sécurité doivent envisager l'avenir avec plus de réalisme et de rigueur afin d'être en phase avec « notre engagement vis-à-vis de la Patrie, en contribuant à doter la Nation d'une armée restructurée, combattante, professionnelle, résiliente, et républicaine ».

Mahamane Touré a évoqué des difficultés comme l'absence de vecteurs aériens qui constitue une vulnérabilité critique.

Il a souligné aussi le fait que le ravitaillement, le soutien logistique et la relève de nos troupes dans des localités comme Tessalit ou Ménaka dépendent du bon vouloir de la MINUSMA et de l'opération française Barkhane, qui ont aussi leurs propres priorités.

Les Forces armées maliennes (FAMA) sont confrontés à d'autres difficultés comme la faible capacité de déminage ou de détection des engins explosifs improvisés (EEI).

Nos troupes manquent aussi de moyens pour l'évacuation sécurisée et le traitement d'une manière décente des blessés, ainsi que leur prise en char-

ge et celle des familles des victimes.

Pour le chef d'Etat-major général des Armées, « sans forces armées solides et respectées, ancrées solidement dans la nation » les acquis de tous nos efforts en faveur de la paix resteront fragiles.

Il faut, ajoutera-t-il, « tirer tous les enseignements des insuffisances et fautes constatées, les corriger dans le cadre de la nécessaire réforme structurelle actuellement en cours ».

« Il est grand temps de nous doter des moyens de résorber ces vulnérabilités et des déficits en découlant, et nous en avons à la fois l'intelligence et les ressources. C'est mon appel et mon vœux le plus cher pour l'année 2015 », a conclu le chef d'Etat-major général des armées.

Sans entrer dans les détails, le président Keïta a assuré que la réforme de l'armée sera menée à bien. « L'armée malienne est de retour. Elle le sera de mieux en mieux », a promis le chef de l'Etat qui a ajouté que cette année sera celle du « redressement national ».

Le président de la République a, dans sa réponse, exprimé sa reconnaissance et celle de la Nation entière aux valeureux soldats et civils (ainsi qu'à leurs familles) tombés au champ de l'honneur.

« La Nation reconnaissante ne vous oubliera pas. Je salue ceux qui portent en leur corps les séquelles de ces tragiques et douloureux événements. Prompt rétablissement à eux », a souhaité le président Keïta avant de saluer le travail important abattu par l'EUTM, l'EUCAP, le Contre terrorisme-Sahel, la MINUSMA, la force Barkhane.

A. DIARRA

Cadres de l'administration publique : L'APPEL À LA GRANDE MOBILISATION

Le chef du gouvernement a souhaité l'engagement de tous les agents de l'administration, afin de satisfaire les attentes légitimes de nos populations

À l'heure du crépuscule d'une année éprouvante à tous points de vue, il sied de formuler des vœux pour que l'année qui commence soit celle d'un nouveau départ. C'est à cet exercice de bon aloi que ses sont soumis les différents secrétaires généraux des départements, les chefs de cabinet des ministres ainsi que les chefs des services centraux de l'Etat. La grande messe de présentation de vœux au chef du gouvernement qui, quelques instants plutôt avait reçu les ministres venus lui souhaiter une bonne année, a eu lieu dans la salle des banquets du Centre international de conférences de Bamako.

En présence de toute l'équipe gouvernementale et de son cabinet, le Premier ministre Moussa Mara a écouté le porte-parole du parterre de cadres de l'administration publique qui a prié en substance pour que Dieu réserve une santé de fer et plein succès au chef du gouvernement. Mme Diarra Kadiatou Samoura, doyenne des secrétaires généraux des ministères a rappelé que notre pays a été touché jusque dans ses fondements. Avec détermination, le pays se relève et entend tenir le cap s'est elle félicitée. La doyenne a rappelé les grandes priorités du projet gouvernemental, comme pour prouver que la cheville ouvrière est bien imprégnée des ambitions nourries par le chef de l'Etat qui a donné mandat au Premier ministre de les traduire en actes concrets.

Mme Diarra Kadiatou Samoura a longuement cité point par point toutes les actions phares engagées ou déjà réalisées par le gouvernement Mara. De la justice au développement à la base en passant par la santé, l'école et la bonne gouvernance, le porte-parole de l'administration publique n'a rien occulté. Elle s'est surtout étendue sur les efforts de réconciliation nationale et de retour d'une paix durable dans notre Septentrion. Mme Diarra Kadiatou Samoura est consciente que les défis à relever restent nombreux, mais l'engagement des cadres ne fera pas défaut, a-t-elle promis au chef du

gouvernement. Elle a tout de même soumis quelques doléances au Premier ministre dont la révision de la grille indiciaire des fonctionnaires et l'équipement adéquat des services de l'administration.

Dans sa réponse Moussa Mara a fait à son tour des bénédictions à l'endroit des différents responsables qui, selon lui, ont donné le meilleur d'eux mêmes pour la mise en œuvre des ambitions gouvernementales. Le chef du gouvernement a eu une pensée émue pour tous les cadres décédés au cours de l'année. La communion a été l'occasion pour Moussa Mara de réitérer sa confiance aux cadres et leur dire combien leur dévouement à été bénéfique pour le pays.

Le chef de gouvernement reconnaît humblement que d'importantes actions porteuses de résultats ont été menées dans tous les domaines. C'est pourquoi il a rendu hommage à nos partenaires techniques et financiers ainsi que les services de base qui ont mouillé le maillot. Mais l'administration peut mieux faire et doit mieux faire pour satisfaire les attentes légitimes de nos populations à indiqué le Premier ministre. Il faut être plus présent et répondre aux besoins, a-t-il préconisé invitant à une mobilisation générale pour le grand bonheur de nos vaillantes populations. Le chef du gouvernement a certes félicité les travailleurs de l'administration pour le chemin parcouru, mais les a aussi invités à plus de sens d'anticipation et de dépassement des egos. « Je vous invite à être plus à l'écoute des usagers et du secteur privé » a recommandé Moussa Mara qui insiste sur la rationalisation de la gestion des ressources publiques. Le chef du gouvernement a aussi insisté sur le changement de comportements quand cela est nécessaire. Le Premier ministre déborde d'optimisme parce que convaincu que les compétences humaines sont disponibles. L'abnégation est une vertu fondamentale pour un cadre, a relevé Moussa Mara qui a invité chaque cadre à une évaluation objective des actions posées. Cette démarche à l'avantage de corriger les erreurs et aller de l'avant. Les défis étant nombreux, l'engagement de tous est souhaité par le chef du gouvernement.

A. M. CISSÉ

NOËL : DES CADEAUX POUR LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ

La Première dame du Mali, Mme Keïta Aminata Maïga, a présidé lundi au centre « Sainte Vicenta Maria », près du lycée Notre Dame du Niger, une remise de cadeaux de Noël aux enfants des centres d'accueil, des orphelinats et des pouponnières du district de Bamako ainsi qu'aux enfants déplacés du Nord et d'autres enfants démunis.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Sangaré Oumou Ba, ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme Bouaré Fily Sissoko, ministre de l'Économie et des Finances, Mme Berthé Aïssata Bengaly, ministre de l'Artisanat et du Tourisme, Mme N'Diaye Ramatoulaye Diallo, ministre de la Culture, Hamadou Konaté, ministre de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord, ainsi que Thierno Amadou Omar Hass Diallo, ministre des Affaires religieuses et du Culte.

La directrice du centre « Sainte Vicenta Maria », Sœur Christa Koné, et de nombreux acteurs intervenant dans la pro-

tection des enfants dans notre pays ont pris part à cette cérémonie pleine d'émotion et de joie.

L'événement a été marqué par des remises symboliques des cadeaux aux enfants, les prestations des artistes « Mamy la Star », la reine des enfants, et « Tonton Idriss » ainsi qu'une séance de tours de magie. La joie et le bonheur se lisaient sur les visages des tout-petits, heureux de recevoir leurs cadeaux de Noël, une belle fête de partage.

Visiblement heureuse de l'initiative, Mme Sangaré Oumou Ba a souligné les actions entreprises par le gouvernement et ses partenaires afin de créer des cadres propices à l'épanouissement des enfants grâce à la promotion et la protection de leurs droits à l'éducation, la santé, la sécurité et l'entretien.

Actualité oblige, le ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille a appelé les enfants et leurs parents au respect des mesures élémentaires d'hygiène que tous doivent observer pour prévenir la fièvre hémorragique Ebola. Il s'agit principalement du

lavage des mains au savon. Elle a aussi attiré l'attention des tout-petits sur l'interdiction officielle d'utiliser des pétards et autres feux d'artifice durant les fêtes de fin d'année.

Quant au ministre Hamadou Konaté dont le département était l'initiateur de la rencontre, il a apprécié un événement qui, de son point de vue, permet de

partager « un moment de joie avec des enfants qui vivent par l'espoir d'être un jour comme les autres ».

Le ministre Konaté a rendu hommage à la Première dame pour son combat, son engagement et son affection pour les enfants du Mali. Il a enfin formulé des vœux de bonheur, de pardon et de paix pour notre pays.

« C'est un sentiment de joie qui m'anime cet après-midi.

Je félicite et encourage le département de l'Action humanitaire et toutes les « mamies » membres du gouvernement ainsi que les partenaires qui ont accompagné cette cérémonie », a déclaré Mme Keïta Aminata Maïga qui constate que les enfants aussi ont beaucoup

apprécié cette initiative. « Il y a des enfants orphelins, mais beaucoup même avec les parents sont un peu orphelins parce qu'ils vivent dans des conditions très difficiles », a souligné l'épouse du chef de l'État qui a encouragé les initiateurs à pérenniser et délocaliser l'initiative à l'intérieur du pays.

S. TANGARA

Les couples mixtes et les fêtes de fin d'année : ARRANGEMENTS DE BONNE FOI

Le Mali est un pays laïc. Ici les principales fêtes des calendriers religieux sont le Ramadan et la Tabaski pour les musulmans, et Noël et Pâques pour les chrétiens. Mais pour tous, il y a la fête du Nouvel an, appelée « la Saint Sylvestre » ou prosaïquement le « 31 ». Il y a aussi des familles pour qui il faut célébrer toutes les fêtes au même titre. Il s'agit de familles dites mixtes où le mari est musulman et l'épouse chrétienne ou inversement. Les quatre fêtes sont prioritaires pour ces familles. A l'approche des fêtes d'année, nous avons rencontré quelques couples mixtes qui nous ont expliqué comment elles s'organisent pour ces fêtes.

A Djélibougou, le couple Dicko, marié depuis plus de 20 ans, a quatre enfants : deux filles et autant de garçons. Ici, le chef de famille juge que toutes les fêtes sont importantes. « Comme chaque année, à la veille de la fête de Noël, j'achète le sapin et toutes les décorations pour Noël et la Saint Sylvestre. Pour Noël aussi, j'achète un mouton pour ma famille.

Et ce jour-là, ma femme prépare pour notre famille, sa famille

paternelle ainsi que pour les voisins », explique Dicko. Et de poursuivre : « Des fois, on invite les parents de nos familles respectives ainsi que des amis à la maison. Mais pour le 31 décembre, on fait la fête uniquement à la maison. C'est le poulet qui est au menu ce jour là ». Après, le diner, on se fait des vœux.

K. D est un autre musulman qui a épousé une femme chrétienne. Ce jeune chef de famille a indiqué qu'il fêtait Noël comme les autres fêtes. Pour lui, toutes les fêtes sont les mêmes. Il a célébré Noël avec sa femme comme les autres années même s'il y a eu un léger aménagement dans le programme avec l'arrivée d'un bébé. « Les années précédentes, ma femme, la veille de Noël, se rendait à l'église et moi je la rejoignais chez elle pour un diner organisé dans sa famille », raconte, le jeune marié avant d'ajouter que cette année, il n'y a pas eu d'église, ni de diner. Mais il s'est rendu dans sa belle famille avec sa petite famille le jour même de la fête. Pour la Saint-Sylvestre, il se rendra avec sa femme à un diner.

Dans la famille Camara à

Magnambougou, Noël se fête comme les autres fêtes. Mme Camara invite ses frères et sœurs qui sont des musulmans pour partager la joie de la fête. Tout comme les autres fêtes, Mme Camara s'investit pour la réussite de la fête.

Le menu varie souvent entre le riz au gras et le couscous arabe accompagné de boissons non alcoolisées. Pour le réveillon du 31, rien de spécial. La famille Camara le passe à l'église pour remercier Dieu des bienfaits de l'année précédente.

Fatim s'est mariée avec un catholique voilà deux ans. « Dans ma famille tout le monde est chrétien, sauf moi. Nous sommes deux belles filles à la maison et on se partage les jours de cuisine », dit-elle.

Le mari de Fatim élève et vend des porcs. Et c'est la viande du porc qui est le menu principal du jour de Noël. Mais précise-t-elle, je n'ai pas la charge de le préparer. Par contre, je m'occupe du « Djouka » et du poulet qu'on a l'habitude de préparer. Le 31 décembre, F. S. et son mari se rendront à un diner offert par un groupe d'amis.

Le jeune couple Dembélé,

depuis son mariage, se rend à Koutiala pour fêter Noël avec la grande famille. Mais ils reviennent deux ou trois jours avant pour préparer la Saint-Sylvestre. Et cette fois-ci, c'est dans la famille du grand frère que tout le monde se retrouvera.

Mme Dembélé explique que le matin du 31, toutes les femmes se regroupent pour la préparation du repas de fête. Certaines se chargent des poulets et d'autres des frites et des crudités. La nuit, le diner se passe dans le grand salon de l'ainé de la famille.

S. T., haut cadre dans une structure publique de la place, a épousé une femme chrétienne depuis plus d'une décennie. Et, comme d'habitude, il a fêté Noël seul car sa femme et ses enfants s'étaient rendus Ségou. Depuis plusieurs années la famille T. se sépare durant cette période et se retrouve pour le 31 décembre. La famille avait l'habitude de fêter le Nouvel an avec un autre couple mixte dans un restaurant du centre-ville. Mais l'année dernière, le couple T. a préféré fêter à la maison. Il en sera de même pour cette année.

F. NAPHO

Conte : UN OUTIL VIVANT ET LUDIQUE D'ÉDUCATION DES ENFANTS

Notre pays est engagé dans la voie de la réconciliation et les enfants ont un rôle très important dans la recherche d'une paix durable, a indiqué Mme N'diaye Ramatoulaye Diallo, le ministre de la Culture, lors de la soirée de conte organisée pour les enfants à l'occasion de la fête de Noël, au Palais de la culture Amadou Hampaté Ba. Le défi de la paix et de la réconciliation mobilise de nos jours dans tout le pays, chacun dans son domaine de compétence et d'influence. Pour Mme N'diaye Ramatoulaye Diallo, notre culture regorge de procédures traditionnelles de gestion des conflits ou des situations post-conflit. Cet apport de la culture comme facteur de réconciliation, interpelle naturellement son département.

Le conte, facette ludique et fonctionnelle de la parole, est un genre traditionnel populaire qui permettait d'égayer les veillées de fêtes et de célébrations villageoises. Sa principale fonction était de veiller à la cohésion de la communauté par l'éducation.

Chez nous, la parole est d'une importance capitale, ce qui en faisait un excellent moyen de communication et de transmission du savoir, en l'absence ou méconnaissance de l'écriture. Elle constituait le support de la culture qu'elle permettait de conserver vivante pour la postérité. Le défi nous revient de veiller à sa préservation, à sa promotion pour porter la culture et la tradition maliennes au-delà de nos frontières temporelles. Le ministre de la Culture a renouvelé son engagement à vivifier cette richesse que sont l'oralité et les contes. Elle a souhaité que de ce

spectacle nous puissions garder le souvenir d'un véritable catalyseur pour l'implication de nos enfants dans le processus de réconciliation nationale. « Que nos conteurs contemporains puissent commenter leur prestation du futur par 'Il était une fois, un pays qui voulait sortir d'une crise durable fit appel à ses enfants pour se reconstruire' ».

Deux temps forts ont marqué cette soirée de conte de la paix : l'histoire contée par Salif Berthé et la belle prestation de Yaya Coulibaly et son groupe Sogolon. Si le premier a magnifié les bienfaits de l'unité entre les frères, le second a donné des conseils à travers les danses des masques et marionnettes.

Salif Berthé a mis en scène les représentants des huit régions de notre pays : arabe, bambara, dogon, peulh, sénoufo, soninké, songhoï, tamasheq. Ils sont tous fils d'un vieillard qui leur donne des conseils avant sa mort. Le père remet à chacun de ses fils un bâtonnet qu'il lui demande de casser. Ce que chacun fait avec facilité. Ensuite, le père demandera à chacun de briser huit bâtonnets rassemblés. Tous les enfants échouent. C'est la preuve leur dit alors le vieillard que quand ils sont unis à l'image des huit bâtonnets rassemblés, ils sont invincibles.

Enfin arrive la troupe Sogolon. Sous des décibels de chants et de tam-tam, Yaya Coulibaly a donné de la joie au public avec ses marionnettes. La morale de son œuvre : la beauté de l'ensemble des couleurs de nos ethnies et de la diversité des entités géographiques qui composent le Mali.

Y. DOUMBIA

CEDEAO : LE TARIF EXTÉRIEUR COMMUN ENTRE EN VIGUEUR LE 1^{er} JANVIER

Le nouveau Tarif extérieur commun (TEC) de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un instrument d'intégration forgé par les 15 Etats membres. Permettant d'avoir une taxation uniforme des produits importés des Etats non membres de la Communauté (pays tiers), il entre en vigueur le 1er janvier 2015. En prélude à ce coup d'envoi, la direction des recettes, de la planification et des programmes de vérifications (DRPPV) de la direction générale des douanes a organisé lundi au Bureau des produits pétroliers des douanes, sur la route de Sénou, une conférence de presse pour expliquer le TEC aux journalistes afin que ceux-ci relaient l'information sur cette innovation dans l'opinion.

La rencontre avec la presse était animée par le chef de division valeur, origine et tarif à la DRPPV, l'inspecteur des douanes, Cheickna Amala Diallo. Celui-ci a rappelé que face à la lenteur de la mise en œuvre du processus d'intégration, les chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté une stratégie et des modalités d'accélération du processus du Tarif extérieur commun de la CEDEAO. Ils avaient instruit la mise en place d'un TEC basé sur celui de l'Union économique monétaire ouest africaine (UEMOA).

Un travail analytique, a expliqué Cheickna Amala Diallo, a été entrepris pour la migration des tarifs nationaux des douanes des 7 pays non membres de l'UEMOA vers le Tarif exté-

rieur commun de l'UEMOA.

Depuis 2009, les deux commissions CEDEAO-UEMOA et les experts des Etats membres, par l'entremise du comité conjoint de gestion du TEC-CEDEAO, se sont attelés à la « recatégorisation » des produits dans les cinq bandes tarifaires du TEC CEDEAO et à l'élaboration des textes réglementaires qui doivent accompagner la mise en œuvre de ce TEC, a détaillé l'inspecteur des douanes.

Il a ensuite rappelé que la réunion des ministres des Finances de 2003 à Praia a aussi validé la liste des marchandises et des produits composant les différentes catégories du Tarif extérieur commun de la CEDEAO ainsi que les autres règlements accompagnant sa mise en œuvre.

Au cours de cette rencontre, les ministres des Finances ont recommandé au Conseil des ministres l'adoption de tous ces règlements. Cheickna Amala Diallo confirme que la 70ème session du conseil ordinaire des ministres de la CEDEAO tenue à Abidjan, les 20 et 21 juin derniers, a adopté 6 règlements clés qui permettent le démarrage du TEC-CEDEAO.

Les ministres des Finances, de l'Intégration et du Commerce réunis en session extraordinaire à Abidjan, le 30 septembre 2013, avaient déjà adopté un règlement sur les mesures complémentaires de protection.

Le processus de mise en place du TEC CEDEAO a aussi bénéficié de la collaboration de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC) et de l'Organisation mondiale des douanes (OMD).

L'architecture de ce Tarif extérieur commun se présente comme suit : la mise en place d'un TEC nécessite une uniformisation des droits et des taxes afin de garantir le même niveau de traitement tarifaire aux produits importés dans les pays tiers. Les commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA ont engagé une réflexion pour parvenir à un taux unique.

Le taux de 1,5% a été proposé puis entériné par la 70ème session du conseil des ministres. Ce taux a soulevé trois 3 types de préoccupations : le niveau de la taxation, le champ d'application de la taxe et le renchérissement des coûts à l'importation pour les pays non membres de l'UEMOA, dont le prélèvement passerait de 0,5 à 1,5%.

Au regard de toutes ces interrogations, la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement a décidé du statu quo pour une période de 5 ans au cours de laquelle la convergence vers le taux unique sera organisée pour assurer l'équité dans la contribution des Etats aux efforts d'intégration régionale, l'uniformité du traitement tarifaire des produits entrant dans la communauté et l'insertion dans le système commercial multilatéral, a indiqué Cheickna Amala Diallo qui a donné l'assurance que l'entrée en vigueur du Tarif extérieur commun ne fera pas baisser les recettes douanières de notre pays.

S. Y. WAGUÉ

VACANCY ANNOUNCEMENT



CORPS DE LA PAIX
PEACE CORPS OF THE UNITED STATES OF AMERICA
BAMAKO, MALI
MANAGEMENT NOTICE

PERSONAL SERVICES CONTRACTOR VACANCY ANNOUNCEMENT NUMBER
02 - 15

OPEN TO: All Interested Candidates
POSITION: Financial Assistant (FA)
OPENING DATE: December 29, 2014
CLOSING DATE: January 15, 2015
WORK HOURS: Full time

The U.S Peace Corps in Mali is seeking an individual for the position of Financial Assistant at the Peace Corps Office in Bamako.

BASIC FUNCTION OF POSITION: The Financial Assistant assists the Director of Management and Operations to implement and manage the administrative and financial systems and services developed by the Director of Management and Operations or PC/HQ, which include complex and specialized functions of allotment, accounting, voucher examining, payroll and budgeting. The Financial Assistant position is critical to PC/Mali's financial operations, ensuring that all programs run smoothly, and that PC/Mali maintains a positive reputation in the business and financial community. The Financial Assistant makes sure that all approved contracts, purchases, and payments are processed in a timely manner, either by Electronic Transfer (EFT), check or imprest fund while ensuring that payments are in correct amounts and meet US Government approval standards. **This is a highly administrative and financial support position.**

QUALIFICATIONS, SKILLS AND EXPERIENCE REQUIRED:

Qualifications, skills and attributes required to perform the duties of the post include:

- Education Bachelors degree from an accredited university in Business Administration Management, Public Administration, Finance, Accounting, or a related field is required.
- Work Experience - The candidate must have a minimum of three years practical experience in administrative and financial management or at least five years' experience in a relevant field. Previous experience with an international organization is highly desirable.
- Languages Ability to read, write and speak English is required.
- Skills & abilities – Excellent computer skills, preferably in Word, Excel, and Internet; and excellent communication skills. Ability to multi-task and to work in a fast-paced work environment. Comfortable working collaboratively with colleagues from multi-cultural backgrounds. Ability to engage in both intellectual and manual endeavors. Ability to work independently with little supervision and to make sound decisions.

All tasks are to be undertaken and completed with minimal supervision. A very high degree of initiative and autonomy are to be expected.

HOW TO APPLY: Interested candidates for this position must submit the following:

1. Application for U.S. Federal Employment (OF-612). The form must be completed in English. A copy of this form can be requested via email at: pcmalijobs@peace-corps.gov
2. A current resume or curriculum vitae
3. A cover letter
4. Three professional references
5. Copies of any other documentation (e.g., essays, certificates, awards, copies of degrees earned) that addresses the qualification requirements of the position as listed above.

SUBMIT APPLICATION TO: Attention: Peace Corps Human Resource Office in Mali

Applications will only be accepted by email to: pcmalijobs@peacecorps.gov
 A detailed scope of work for all positions can also be requested by emailing: pcmalijobs@peacecorps.gov

ADDITIONAL SELECTION CRITERIA: The United States Peace Corps is an equal opportunity employer.

NB: Only pre-selected candidates will be contacted

Date: December 23, 2014

Réveillon de la Saint Sylvestre

Balade en mer
 et son cocktail de paradis

Pièce montée d'avocat
 aux crevettes

Accompagné de son mélange de saveur

Darne de saumon
 grillée

Enveloppée de son fagot de légume et d'un riz safrané

Assiette Fromagère

Douceur de l'an neuf

1 coupe de champagne OFFERTE

Tarif : 40.000 Fcfa TTC

Le fouquet's

La Sirene
 RESTAURANT

Avenue du Mali, ACI 2000- Imm. Cinquantenaire - tel. : 67.00.20.12

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET



EDC

Dans le cadre de la formation technique des jeunes dans les régions de Kayes et Sikasso, le programme PAJE-Nièta, financé par l'USAID invite les soumissionnaires intéressés à manifester leur intérêt pour l'acquisition de kits en :

- Maraichage
- Embouche
- Transformation des fruits, légumes et céréales
- Matériels de construction de poulailler,
- Coupe/Couture
- Coiffure/Esthétique

Les termes de référence (TDR) sont disponibles à la Direction de PAJE-Nièta à l'adresse suivante : **Hamdallaye ACI 2000, derrière ABK1, Rue 209, Porte 45, Tél : 20 29 00 18, au bureau régional de Kayes à Kita, Darsalam Extension-Kita, Tél : 21 57 41 69, au bureau régional de Sikasso au Village CAN, Wayerma II, Rue 352, Porte 2016, Tél : 21 62 10 89.**

Les soumissionnaires intéressés possédant un numéro d'identification fiscale (NIF) et en règle avec le fisc doivent envoyer leurs meilleures propositions de prix sous plis fermés aux adresses indiquées des bureaux de Bamako, Kayes et Sikasso.

Les dépôts des dossiers c'est UNIQUEMENT au bureau de BAMAKO le lundi 5 janvier 2015 avant 17 heures ou au plus tard, le mardi 6 janvier 2015 avant 12H00

Tombouctou : PLUS DE 100 MILLIONS POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE

Le conseiller aux affaires économiques et financières du gouverneur de Tombouctou, Sory Ousmane Timbo, a procédé samedi à une remise de chèques aux producteurs de 3 plaines rizicoles (Daye, Amadia et Koriomé) et à 28 associations de la commune urbaine de Tombouctou. Le montant total des chèques est de 101 millions de Fcfa. Cet argent offert par Appui à la relance socioéconomique du Nord (ARSEN) de la coopération suisse, à travers l'ONG APROMORS-Tombouctou, servira à acheter du carburant et des lubrifiants pour les plaines rizicoles et du matériel consommable pour les artisans.

La cérémonie s'est déroulée en présence du chef de projet des 3 plaines, des représentants des services techniques de l'agricultu-

re et de l'artisanat, des élus de la ville, des responsables de la coopération, de ceux du projet et des associations bénéficiaires.

Le chef de projet APROMORS-Tombouctou, Sayfoun Alassane Maiga, a expliqué la clé de répartition des 101 millions de Fcfa. La coopérative agricole d'Amadia reçoit 38.750.000 Fcfa, Daye 26.106.000 Fcfa, Koriomé 19.940.000 Fcfa. Les 28 associations d'artisans perçoivent 16.491.000 Fcfa.

Sayfoun Alassane Maiga a précisé que toutes ces actions financées par la coopération suisse dans la région de Tombouctou, visent à reconstruire et à relancer les activités agricoles et socio-économiques et à améliorer l'accès aux services de base dans le but de faciliter le retour des populations tou-

chées par la crise sécuritaire dans de bonnes conditions.

Le conseiller aux affaires économiques et financières du gouverneur de Tombouctou n'a pas manqué de rappeler que la coopération a beaucoup contribué à la réhabilitation du conseil régional, de la mairie, de 11 écoles, à la construction de 15 nouvelles salles de classe pour la commune urbaine. Sory Ousmane Timbo a confirmé que la démarche de la coopération suisse cadrerait parfaitement avec celle du gouvernement. C'est pourquoi, elle mérite d'être soutenue, étendue dans le temps et dans l'espace.

Le maire Hallé Ousmane n'a pas tari d'éloges à l'endroit de la coopération suisse avant de la remercier au nom des habitants de la commune, du

monde rural et scolaire et de tous les bénéficiaires.

Les responsables techniques présents à la remise de chèques ont prodigué des conseils aux associations afin que ce finance-

ment soit utilisé à bon escient pour booster l'économie et contribuer ainsi au bien-être des ménages. Toutes les personnalités présentes ont remercié et salué ce grand geste de solidarité

qui donne un coup de pouce à l'économie régionale et contribue au retour rapide à la vie normale.

M. SAYAH
AMAP-Tombouctou

Vie associative : L'ACJM ENGAGE LE DÉBAT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

L'Association pour le changement de comportements de la jeunesse malienne (ACJM) a soufflé ses trois bougies samedi par une conférence débat sur le thème « réseaux sociaux : avantages et inconvénients sur le comportement de la jeunesse ».

La conférence qui a attiré des centaines de jeunes au Centre Djoliba, avait comme principaux animateurs deux hommes de médias provenant de l'Agence Malienne de presse et de publicité (AMAP). Il s'agit de Gaoussou Drabo, journaliste et ancien ministre de la communication connu pour la qualité de ses analyses de la situation politique au Mali, et Adama Diarra, journaliste très actif sur les réseaux sociaux et membre fondateur de l'Association des blogueurs du Mali. Les deux conférenciers étaient entourés par le parrain et la marraine de l'ACJM, respectivement Me Seydou Doumbia et le Dr Haidara Diahara Maiga.

Il faut rappeler que l'ACJM est une jeune association qui a pour objectifs de mener des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation en vue de la promotion, l'épanouissement et la réussite de la jeunesse. Au cours de sa brève existence, elle a initié plusieurs activités de formation ainsi que des rencontres avec de hautes personnalités et des visites dans les écoles et sites touristiques.

Dans son mot de bienvenue, le président de l'ACJM, Youssouf Traoré, a rendu hommage à tous ceux qui ont contribué à la naissance et à l'essor de son organisation. Il a expliqué le choix du thème par le fait que les réseaux sociaux se révèlent aujourd'hui, à la fois, comme un atout et comme un handicap pour l'épanouissement de la jeunesse. Et puisqu'il est devenu quasi impossible à la jeunesse de se passer de l'utilisation de ces réseaux sociaux, il importe qu'elle sache au moins se prémunir des éventuels dangers liés à leur usage, a-t-il estimé.

C'est aussi le sentiment d'Adama Diarra, le premier conférencier. Selon lui, si les réseaux sociaux et les blogs, en s'imposant comme outils de communication et de changement incontournables, ont pris une place importante dans notre vie, l'invasion de leur pratique présente aussi bien des avantages que des inconvénients.

Comme avantage, le journaliste relèvera que les réseaux sociaux ont permis à de grandes entreprises de commerce et de médias de développer des outils de communication et d'information rapides et adaptés aux besoins de leur clientèle. En permettant par ailleurs un rapprochement entre des individus éloignés dans le temps et par l'espace, ces

réseaux se sont hissés au rang de vecteur de partage de préoccupations sociales, de valorisation personnelle et relationnelle. A l'image de compagnons fidèles, ils permettent actuellement à beaucoup de personnes de s'occuper et de vaincre la solitude, etc.

Derrière ces avantages, qui nous rendent la vie beaucoup plus facile, subsiste cependant une panoplie d'inconvénients liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Ainsi que l'a souligné Adama Diarra, le simple fait d'être sur internet est sujet à exposition à toute sorte de dangers. Des dangers qui vont de l'intimidation à la vengeance, en passant par la pédophilie.

Courir le risque d'une intrusion dans votre vie privée ou être victime d'un acte de cybercriminalité sont aussi des risques encourus lorsqu'on fréquente la toile. Aussi, la prudence commande-t-elle, lorsqu'on est face de son écran, d'avoir à l'idée que notre responsabilité est en jeu, tout comme dans la vie réelle, a conseillé le conférencier.

Gaoussou Drabo a, lui, souligné le lien inextricable entre utilisation intensive des réseaux sociaux et progrès technologique. Un lien duquel résulte que les canaux classiques d'information n'ont plus le monopole de l'information tout débordés qu'ils sont par les réseaux sociaux, a indiqué le doyen, soulignant que le citoyen a compris que seul l'accès à l'information lui permet d'être considéré comme tel et de se mettre au cœur de la réalité qui l'entoure. Aujourd'hui, a poursuivi le conférencier, même les médias classiques s'adaptent aux réseaux sociaux, donnant ainsi un effet soudain et immédiat à l'information.

Ce qui fait que l'analyse de l'information devient de plus en plus « évolutive et mouvante » de la part des professionnels. Face à cette nouvelle donne, le doyen conseille aux jeunes de ne pas se laisser emporter par la vague, mais d'avoir un positionnement beaucoup plus critique. « Pour ce faire, vous devez résister et vous orientez vers la transformation de l'information en savoir », a préconisé Gaoussou Drabo en soulignant que les réseaux sociaux offraient une opportunité extraordinaire vers le changement de comportement des jeunes. Encore faut-il que ces jeunes aient, auparavant, bien appréhendé les réseaux sociaux, a conclu le doyen.

L'exercice a permis aux participants de comprendre le rapport entre la pratique du journalisme classique, les réseaux sociaux et le changement de comportement.

Lougaye ALMOULOU

Mopti : APPEL RAISONNÉ À L'INVESTISSEMENT

L'installation et la promotion du secteur privé dans la mise en œuvre du programme de développement économique régional (DER) de Mopti a été le principal sujet abordé lors d'une conférence de presse organisée le 23 décembre au siège du Conseil régional de Mopti.

Initiée par la collectivité de la Région avec l'appui technique et financier de la coopération allemande à travers le PACT/GIZ, la rencontre était destinée à informer et sensibiliser les différents acteurs sur les actions de développement économiques et les opportunités favorisant l'installation et la promotion du secteur privé.

La conférence de presse était animée par le directeur régional de la planification, de la statistique, de l'informatique, de l'aménagement du territoire et de la planification (DRPSIAP), Chérif Hamidou Bah, le conseiller aux affaires économiques du gouverneur de la Région de Mopti, Moumouni Damango, et le président de la commission infrastructure, équipement et aménagement au sein du Conseil régional, Amayogo Guindo.

Dans un exposé liminaire, le conseiller technique Amadou Cissé, a expliqué que l'initiative participait de la mise en œuvre de la stratégie de communication du conseil régional. Celle-ci consiste à informer et à attirer l'attention des investisseurs potentiels et des porteurs de projets sur les potentialités existantes.

Le premier conférencier, Chérif Hamidou Bah (DRPSIAP), a présenté aux hommes des médias le processus d'élaboration participative de la stratégie DER et d'autres outils de mise en cohérence des actions de développement élaborés par le

Conseil régional de Mopti avec l'appui des partenaires dont le PACT/GIZ.

La région, a-t-il expliqué, s'est dotée depuis 2010 d'un schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT), un document de cadrage référentiel de l'ensemble des acteurs dont l'objectif majeur est de réduire les inégalités territoriales et permettre aux populations de bénéficier de services, de conditions et d'un cadre de vie de qualité.

L'approche de développement formulée dans ce schéma à l'horizon 2035 est ainsi résumée : « Mopti, une région paisible, sécurisée au plan alimentaire, entièrement désenclavée, industrialisée et intégrée dans la sous-région dont l'élevage constitue le socle de l'économie, s'appuyant sur une agriculture et une pêche performantes dans un environnement durable ».

Parmi les outils présentés figure le Plan stratégique de développement régional 2011-2020 (PSDR), un document sur les enjeux majeurs de la région et le Schéma directeur régional de l'emploi et de la formation professionnelle (SDREFPT).

Moumouni Damango a, lui, cité les dix projets d'investissements (structurants et productifs) identifiés dans les filières poisson, bétail-viande et tourisme-artisanat-culture, ciblés par le conseil régional et dont les études de faisabilité sont réalisées.

Le président de la commission infrastructures, équipements et aménagement du Conseil régional a fait l'état des lieux des actions entreprises par la collectivité dans son rôle de mise en cohérence des actions de développement et de création de richesses.

Après avoir cité les actions d'envergure enclenchées par le conseil dans les domaines priori-

taires que sont le désenclavement, l'élevage, la pêche l'agriculture et l'industrialisation, Amayogo Guindo a lancé ce qu'on peut considérer comme un véritable cri du cœur.

Il y a, dit-il, 7 raisons d'investir dans la région de Mopti : sa position géostratégique de région centre ; sa place dans l'élevage au plan national, dans la pêche, dans la production d'échalote ; le chômage des jeunes ; le potentiel de l'artisanat et du tourisme et l'absence d'industries de transformation.

Il a appelé les investisseurs à venir soutenir le développement de la région tel que décrit dans le schéma régional d'aménagement du territoire qui propose les articulations nécessaires entre le PDSEC du Conseil et les visions sectorielles initiées par les départements ministériels.

Auparavant, les conférenciers ont fait une présentation détaillée du décret d'août 2014 fixant les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du contrat plan Etat-Région ou District dans lequel, le conseil régional de Mopti a inscrit certains de ces projets structurants.

D. COULIBALY
AMAP-Mopti

Bla : LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR DE LA CHAÎNE DE VALEUR

L'ONG World Vision à Bla, à travers le projet « Satisfy » ou « Wassa » en langue nationale bambara, en partenariat avec l'ONG Mali-Mark, a organisé du 17 au 20 décembre, parallèlement dans ses salles de réunions et celle du Conseil de cercle de Bla, un atelier de formation qui a regroupé les services techniques, les partenaires de la micro-finance et les

regroupements de coopératives.

Cette formation visait à renforcer les connaissances des participants sur le développement de la chaîne de valeur et ses relations dans l'amélioration de la sécurité alimentaire au sein d'une communauté rurale.

La chaîne de valeur est un outil d'analyse stratégique permettant d'identifier au sein d'une entreprise ou d'une organisation,

les différentes activités clés créatrices de valeur pour le client et génératrices de marge pour l'entreprise. Elle repose sur l'enchaînement, la succession d'activités, étape par étape, jusqu'au produit ou service final.

Durant quatre jours, les 180 participants de l'atelier ont planché sur plusieurs modules : approche, critères de sélection, modèle de la chaîne de valeur,

identification des opportunités et contraintes d'une chaîne de valeur. Ils ont également élaboré des plans d'affaire qui seront appuyés par le projet.

Les acteurs bénéficiaires de la chaîne de valeur sont les producteurs, les collectivités, les transformateurs, les transporteurs, les commerçants détaillants, les grossistes et les prestataires de services de soutien.

Dans son discours de clôture, le directeur par intérim du projet, Yaya Diarra, a promis aux participants que les meilleurs plans, après analyse, seront accompagnés par le projet et ses partenaires.

Satisfy (acronyme anglais de System Approach Improve and Sustain Food Security in Wa) est un projet de World Vision financé par le gouvernement canadien. Il a entamé ses activités dans le cercle de Bla en 2012, dans le cadre de la sécurité alimentaire. Ses activités sont basées sur l'agriculture, la nutrition des enfants, l'accroissement des revenus et le renforcement institutionnel.

Abdoul Karim
COULIBALY

B. KEÏTA
AMAP-Bla

École franco-arabe de Darsalam : LES ANCIENS ÉLÈVES SOLLICITENT L'AIDE DE PARTENAIRES

Les anciens élèves de l'école franco-arabe de Darsalam ont à cœur de réhabiliter leur ancien établissement. Ils l'ont confirmé lors d'une assemblée générale de leur Amicale tenue samedi dernier dans l'enceinte de l'établissement. Placée sous l'égide du président de l'Amicale, Boubacar Diakité, l'assemblée a enregistré la participation du professeur Diola Konaté, de la directrice du Centre d'animation pédagogique (CAP), Mme Traoré Minata Coulibaly, du représentant des parents d'élèves, Boubacar Tolo et de la représentante des anciens maîtres de l'école, Mme Sissoko Fatou Doumbia.

Pour rappel, l'Amicale des anciens élèves de l'école franco-arabe de Darsalam a été créée en juillet 1994 afin de renforcer les relations amicales avec les anciens élèves et de contribuer à améliorer

les conditions d'études des élèves et de travail des maîtres. Si depuis sa création, l'Amicale a pu enregistrer un total de 165 inscriptions, seuls 20 adhérents se sont jusqu'à présent acquittés de leurs cotisations, a déploré le président de l'Amicale qui a profité de l'occasion pour lancer un appel au règlement des frais de participation.

Il a estimé d'autant plus primordial le paiement de ces cotisations que l'association prévoit prochainement de : doter son bureau de conditions confortables de travail, réhabiliter les anciennes classes, construire de nouvelles classes, réaliser un plateau sportif (basket, volley et handball) et réhabiliter la clôture de l'école. Dans le domaine de l'éducation et de la culture, sont visés le renforcement des compétences des élèves, la distribution de prix aux meilleurs élèves en fin d'année scolai-

re, l'institution de récompenses pour les meilleurs professeurs ainsi que l'installation d'une bibliothèque et d'une salle informatique. Enfin, dans le domaine de la santé, l'Amicale espère pouvoir doter l'école d'une infirmerie, de toilettes modernes et d'un espace de lavage des mains.

Afin que ces différents projets puissent voir le jour, Boubacar Diakité a sollicité l'aide financière et morale des partenaires. L'Amicale, a-t-il indiqué, dispose actuellement de 92.000 Fcfa sur un compte domicilié à la BDM-SA. L'Amicale est « une association à féliciter pour avoir voulu militer pour l'éducation », a estimé la directrice du CAP.

« Votre projet est formidable, et après sa réalisation, il inspirera d'autres générations », a ajouté Mme Traoré Minata Coulibaly en exhortant les membres de

l'Amicale à accorder une attention particulière à la formation des enfants et à ne pas oublier les cours de rattrapage. La représentante des anciens maîtres a, pour sa part, manifesté sa joie d'avoir retrouvé une école où elle a enseigné pendant 18 ans. « Mon vœu est que cette association, qui a pour but de rassembler les anciens de l'école, aille de l'avant », a souhaité Mme Sissoko Fatou Doumbia, avant de manifester sa volonté de contribuer à la réalisation des objectifs de l'association.

Le représentant des parents d'élèves, Boubacar Tolo, et le professeur Diola Konaté ont, eux, invité les uns et les autres à redoubler d'efforts afin que soient atteints les objectifs fixés.

Tennis, championnat national : DRAMANE BAGAYOKO ET KADIATOU KEÏTA SUR LE PODIUM

Les deux favoris du tournoi ont fait honneur à leur statut en remportant le titre de champion face, respectivement à Mamadou Keïta et Korotoumou Keïta, dimanche sur le court du Centre national de tennis du stade Modibo Keïta

La 36^e édition du championnat national de tennis a connu son épilogue dimanche avec les sacres des deux grands favoris du tournoi, Dramane Bagayoko et Kadiatou Keïta. En finale du Simple Messieurs, Dramane Bagayoko a dominé Mamadou Keïta «Tcho-Tcho» en deux sets 6-3, 6-2, tandis que Kadiatou Keïta s'est imposée chez les Dames face à sa grande rivale, Korotoumou Keïta surclassée en deux sets 6-1, 6-2.

Le bouquet final, à savoir la finale du Simple Messieurs, était présidé par le secrétaire général du ministère des Sports, Seydou Dawa, en présence du président de la Fédération malienne de tennis (FMT), Mohamed Oumar Traoré «Pelé» et des présidents des 9 ligues affiliées à l'instance dirigeante du tennis national. Dramane Bagayoko remporte ainsi son deuxième titre de champion du Mali après celui de 2011 et cette remarque vaut aussi pour Kadiatou Keïta qui avait coiffé sa première couronne l'année dernière.

Les deux vainqueurs ont empêché chacun la coquette

somme de 300.000F cfa, contre 200.000F cfa pour les finalistes malheureux.

Chez les juniors, Amadou Diarra s'est hissé sur la plus haute marche du podium en dominant Mamadou Diarra en deux sets 7-5, 6-1, alors que la finale féminine a été remportée par Aïchata Keïta qui s'est également imposée en deux sets devant Fatoumata Keïta (6-2, 6-4). Pour mémoire, Aïchata Keïta occupe actuellement le rang de N°8 en Afrique, une performance jamais réalisée par une joueuse malienne.

Dans la catégorie des minimes Bourama Kouma et Djénéba Diallo ont été sacrés face, respectivement à Dramane Keïta (6-1, 6-0) et Sounkoura Diarra (6-3, 6-3), alors que les deux titres de champions du Mali des benjamins sont revenus à Mamadou Diarra et Pauline Aminata Thiam qui ont dominé, respectivement Demba Camara (5-3, 3-5, 10-5) et Néné Mariko de la ligue de Kayes (5-4, 5-3). Quant au trophée du Double Messieurs, il est revenu à la paire Dramane Bagayoko-Amadou Doumbia, alors que l'épreuve des

vétérans a été remportée par Sadio Maïga.

Au total, 239 joueurs, toutes catégories confondues (vétérans, senior, junior, cadet, minime, benjamin) ont participé à cette 36^e édition du championnat et pour la première fois de l'histoire de la compétition, toutes les ligues de l'intérieur (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao, Kidal et Tombouctou) étaient représentées. Si aucun joueur de l'intérieur n'a réussi à se hisser sur la plus haute marche du podium, on remarque que Néné Mariko de la ligue de Kayes a atteint la finale dans la catégorie des benjamins (défaite en deux sets face à Pauline Aminata Thiam).

A l'issue du bouquet final, le secrétaire général du ministère des Sports a félicité la Fédération malienne de tennis (FMT) pour le bon déroulement du tournoi et pour les efforts déployés par l'instance dirigeante du tennis national dans le cadre de la vulgarisation de la discipline à travers le pays. Seydou Dawa faisait ainsi allusion à la création des centres de tennis dans presque toutes les régions et la participation de l'en-



Dramane Bagayoko et Kadiatou Keïta en compagnie du président de la Fédération malienne de tennis, Mohamed Oumar Traoré

semble des Régions au championnat. «Le ministère des Sports exhorte la fédération à poursuivre sur cette lancée et l'assure de

son soutien et de son accompagnement», ajoutera le secrétaire général du département de tutelle qui fut pendant plusieurs années

membre du bureau fédéral de la Fédération malienne de tennis.

S. B. TOUNKARA

Championnat national de taekwondo : BAMAKO CONFIRME SA SUPRÉMATIE



Les responsables de la FEMAT ont été unanimes pour dire que le plateau était très relevé

La 10^e édition du championnat national de taekwondo s'est disputée

samedi au Palais des sports de l'ACI 2000. Organisée par la Fédération malienne de taek-

wondo, la compétition a regroupé 8 ligues : Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Gao,

Tombouctou et Bamako. Seule la ligue de Kidal était absente. Cette année, le championnat était placé

sous le signe de la paix et de la réconciliation.

Au total, 150 combattants, toutes catégories confondues ont participé à la compétition. Sans surprise, la ligue du District a dominé les débats en totalisant 24 médailles dont 14 médailles d'or, contre seulement 4 et 3 médailles d'or, respectivement pour Mopti et ce Tombouctou qui complètent le podium. Tous les favoris ou presque ont fait honneur à leur rang pour cette 10^e édition du championnat.

Chez les seniors Amadou Doumbia de Bamako (-54kg) a dominé Soumaïla Diarra de Ségou, alors que la multiple championne du Mali, Zeynabou Doumbia a été sacrée dans la catégorie des -58kg. Chez les garçons, Adama Ballo a remporté le titre de champion, alors que Seydou Niang de Tombouctou s'est imposé en finale devant Almamy Cissé de Bamako.

Dans la catégorie des -74 kg, Abdoulaye Kountebé de Mopti s'est adjugé la médaille d'or en dominant Mohamed Kouma de Bamako.

Le combat le plus attendu a opposé le champion du Mali des -80 kg, Ismaël Coulibaly et Ousmane Bouaré de Gao. Le public du Palais des sports s'attendait à un duel serré, mais la confrontation a tourné à la démonstration pour Ismaël Coulibaly. «ça fait plaisir de remporter le titre de champion même si ce n'est pas la première fois que je monte sur le podium. Je dédie ce nouveau titre à ma famille, aux combattants et aux responsables de mon dojo. Je

suis vraiment content», confiera Ismaël Coulibaly après sa victoire.

«Le niveau du championnat était relevé cette année, cela s'explique par les progrès réalisés par les combattants de l'intérieur», ajoutera le multiple champion du Mali Coulibaly.

«Le championnat était d'un bon niveau technique cette année. Tous les favoris ou presque ont fait honneur à leur rang pour cette 10^e édition du championnat.

La ligue de Bamako maintient le cap, mais les régionaux font également du bon boulot. Je suis très content pour eux», soulignera pour sa part le Directeur technique national (DTN) de la FEMAT, Aliou Badra Traoré, ceinture noire, 6^e dan. Pour le technicien, les résultats du championnat honorent le taekwondo malien et «prouvent que la discipline fait son chemin au Mali». «Techniquement le niveau est bon, aussi, le public est venu nombreux et il n'y a pas eu de forfaits. Franchement il y a des progrès considérables», répétera le DTN.

A l'issue de cette 10^e édition du championnat, la FEMAT a remis des diplômes de reconnaissance à quelques personnes dont Aminata Doumbia médaillée d'or aux derniers Jeux africains de la jeunesse et qui a été élue 2^e meilleure sportive de l'année vendredi dernier lors de la 5^e édition de la Nuit du mérite sportif du Comité national olympique et sportif du Mali.

D. COULIBALY

Cricket : 2015, UNE ANNÉE CHARNIÈRE ?

L'Assemblée générale annuelle de la Fédération malienne de cricket (FeMaCrik) s'est déroulée dimanche dernier à l'école Kalanso de Djélibougou. Le bilan des activités 2013-2014, le plan d'action pour l'exercice 2015 et le remembrement du bureau étaient, entre autres, les principaux points inscrits à l'ordre du jour. Dans son allocution d'ouverture, le président de la Fédération malienne de cricket (FeMaCrik) dira que l'exercice 2013-2014 a été «une année de dure labeur, de sacrifices et d'abnégation pour le monde du cricket en général et le bureau fédéral en particulier».

Après sa prise de fonction, expliquera Kawory Berthé, le bureau s'est retrouvé confronté à d'énormes difficultés tant sur le plan financier que sur le plan organisationnel et «il a fallu plusieurs semaines de sacrifices et de don de soi pour remettre de l'ordre à la maison et permettre au bureau de reprendre toutes ses activités». «Nous avons instauré les réunions mensuelles, acheté un ordinateur pour le bureau et procédé à l'achat de battes et de balles dures pour

permettre à l'équipe nationale de reprendre les entraînements. Dans le cadre de notre plan stratégique, nous avons pu introduire le cricket à l'Université des lettres et des sciences de Bamako», détaillera Kawory Berthé, avant de rendre hommage aux scolaires de la Rive droite qui ont créé des équipes et qui sont venus en grand nombre à l'Assemblée générale.

Dans le cadre de la formation, indiquera le premier responsable du cricket malien, plusieurs stages ont été organisés par la FeMaCrik et pour la première fois, une session destinée aux entraîneurs de Niveaux I et II a été dirigée par des techniciens maliens, à savoir Ichaka Fofana et Mamadou Taïfour Diaby. Pour la première fois également, soulignera Kawory Berthé, certaines ligues notamment Ségou et Koulikoro ont organisé des compétitions locales avec l'appui financier et matériel de la fédération.

«Tout n'a pas été rose, avouera le président de la FeMaCrik, mais dans l'ensemble on peut dire que le bilan est globalement satisfaisant. De toute

façon, le plus important, insistera Kawory Berthé, c'est continuer le travail de formation à la base et de vulgarisation du cricket à travers le Mali». Ainsi, pour l'exercice 2015, un accent particulier sera mis sur la promotion du cricket féminin et la vulgarisation de la discipline au niveau scolaire et universitaire.

Et d'ores et déjà, deux nouveaux postes ont été créés au sein du bureau fédéral pour le cricket féminin et le cricket scolaire et universitaire. Ces porte feuilles ont été confiés, respectivement à Aïchata Kounta l'une des premières joueuses de cricket du Mali et Ibrahim Keïta. Quant à Sékou Cissé, il occupe désormais le poste de trésorier du bureau et remplace Youssouf Coulibaly.

Il convient de rappeler que les présidents des ligues de Kayes, Koulikoro et Sikasso ont participé à l'Assemblée générale, tout comme le premier responsable de la Fédération malienne d'es-crime (FME), Wahabou Zoromé.

S. B. TOUNKARA

Volley-ball, championnat national : L'USFAS FAIT COUP DOUBLE



Les finales de la 23^e édition du championnat national de volley-ball se sont disputées dimanche au Palais des sports de l'ACI 2000. Les deux finales ont été remportées par l'USFAS face à la Commune V et au centre des 1008 Logements. Chez les filles, les militaires se sont imposées à 3 sets à 1 (25-19, 25-23 et 25-14) et en deuxième heure l'équipe masculine s'est promenade 3 sets à 0 devant les Blancs de la Commune V.

Les deux finales étaient présidées par le ministre des Sports Housseïni Amion Guindo, en présence du vice-président de la Fédération malienne de volley-ball (FMVB), Abdramane Dembélé, du directeur national des sports militaires, colonel Moussa Moriba Traoré et du Directeur technique national (DTN) de la FMVB, Djougal Touré. Cette 23^e édition du championnat national de volley-ball était placée sous le signe du Cinquantenaire de la fédération.

Dans son allocution de clôture, le vice-président de la FMVB dira que les championnats nationaux dames et hommes se sont

déroulés dans un contexte particulier en raison de la situation qui prévaut dans le pays depuis deux ans. Mais malgré cette situation de crise, fera remarquer Abdramane Dembélé, la Fédération malienne de volley-ball a respecté son programme d'activité au niveau national. «L'autre particularité de cette 23^e édition, ajoutera-t-il, c'est qu'elle coïncide avec les cinquante ans de notre fédération. L'occasion était donc bonne de montrer que le sport est et reste un facteur de communion, un moyen de consolidation de la paix, d'épanouissement et d'intégration sociale».

Après cette intervention, place sera faite aux finales notamment aux deux équipes féminines pour ouvrir le bal. Considérées comme les grandes favorites de la rencontre, les USFASiennes connaîtront quelques difficultés dans le premier set perdu 26-24. Blessées dans leur orgueil, la capitaine Sian Fofana et ses coéquipières se réveillent à la reprise et infligent un cinglant 26-19 à leurs adversaires. Elles maintiennent la pression sur les centristes dans le troisième set bouclé sur le score

de 25-23. Le quatrième set ne sera qu'une formalité pour les multiples championnes du Mali qui s'imposent 25-14. Chez les hommes aussi, l'USFAS ne laissera aucun doute sur sa supériorité contre la Commune V. En atteste le score de la rencontre : trois sets à 0 (26-24, 25-16 et 25-16).

Les deux formations de l'USFAS remportent ainsi les trophées du Cinquantenaire de la Fédération malienne de volley-ball et confirment leur suprématie qui dure déjà depuis près d'une décennie.

En tout cas, les militaires font main basse sur le volleyball national depuis plusieurs années et chaque saison, ils remportent au moins l'un des deux trophées majeurs du pays, à savoir le titre de champion et la coupe du Mali. Les finales du championnat marquent la fin de la saison pour les volleyeuses et les volleyeurs qui ont désormais les regards tournés vers le nouvel exercice qui devrait commencer dans quelques semaines.

Seïbou S. KAMISSOKO



Espagne : LE TAS CONFIRME L'INTERDICTION DE RECRUTEMENT POUR LE BARÇA

Épilogue attendu. Verdict sans surprise. Tout avait commencé le 2 avril par une déflagration dans le ciel catalan. Une interdiction de transfert pour la prochaine saison prononcée par la commission de discipline de la Fédération internationale de football (FIFA) pour s'être «rendu coupable de violations de l'article 19 du règlement du statut et du transfert des joueurs ainsi que d'autres dispositions relatives au transfert et au premier enregistrement de joueurs mineurs».

Le 19 août, la Commission de recours de la Fifa rejetait les appels interjetés par le FC Barcelone et par la Fédération espagnole, confirmant dans leur

totalité les décisions rendues dans des cas relatifs à la protection des mineurs.

Le Tribunal arbitral du sport a, en bout de procédure, confirmé ce mardi l'interdiction de transferts pour les deux prochaines périodes, soit jusqu'en janvier 2016, du FC Barcelone pour des infractions relatives au transfert de dix joueurs mineurs. «Le groupe spécial a constaté que le FC Barcelone avait enfreint les règles concernant la protection des mineurs et l'enregistrement des mineurs qui fréquentent des académies de football», a indiqué dans un communiqué le TAS, ajoutant qu'«en conséquence, la décision de la Fifa est confirmée

dans son intégralité et la sanction demeure en vigueur.»

En plus de l'interdiction de transfert, le Barça a été condamné à une amende de 450000 francs suisses (374000 euros). La RFEF ayant pour sa part écopé d'une amende de 500 000 francs suisses.

Le 11 juillet, pour 5 saisons et 81 millions d'euros, Luis Suarez, passant entre les gouttes, avait été transféré de Liverpool vers le club catalan. Le transfert de Jérémy Mathieu de Valence au Barça (pour 20 millions d'euros) avait lui été officialisé le 23 juillet. Ultime apparition des Blaugrana sur le marché des transferts avant 2016...

«À l'occasion du nouvel An, DHL Mali vous livre ses Meilleurs Vœux de Santé, Paix, Bonheur et de Prospérité»

EXPRESS

Meilleur Vœux 2015

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

Date:
AAO N°: 01/MTFRI-DFM-DAMP/15

1. Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de :

- Lot 1 : Produits alimentaires ;
- Lot 2 : Consommables informatiques ;
- Lot 3 : Fournitures de bureau ;
- Lot 4 : Produits d'entretien.

un soumissionnaire peut soumissionner et prétendre à tous les lots.

2. Le Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions a obtenu du Budget National¹ exercice 2015, section : 320
UF : 3-2-0-0121-000-0090-01-1, CE : 3-621-10 le financement pour son fonctionnement annuel. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché.

3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai de un (01) jour après la réception des bons de commande.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de :

- a. La Direction des Finances et du Matériel du Ministère, du Travail de la Fonction Publique et des Relations avec les Institutions ;
- b. La Direction des Finances et du Matériel, Quartier Administratif, Dar Salam BP : 80, tel : (+223) 20 22 49 81, Bamako, Mali.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.²

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus³ au plus tard le **12 janvier 2015** à 10 heures et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA de l'offre⁴. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant 10 heures.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **lundi 12 janvier 2015**.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **lundi 12 janvier 2015 à 10 heures 00 minute**, dans la salle de conférence du Ministère.

AVIS DE RECRUTEMENT

KONI EXPERTISE

Koni Expertise recrute pour une société de la place le personnel ayant les profils suivants :

1. Un Analyste programmeur

- (1) Avoir un diplôme en Génie Logiciel de niveau BTS, DUT, Licence ou équivalent ;
- (2) Avoir au moins 2 ans d'expérience en développement de logiciel de gestion ;
- (3) Avoir une expérience en administration réseau informatique et développement de site web ;
- (4) La connaissance de Windev, Sage Saari Compta et GRH PAIE serait des atouts.

2. Une Assistante de direction

- (1) BAC + 2 minimum en Secrétariat de Direction.
- (2) Une expérience de deux ans au moins à un poste de secrétaire de direction ;
- (3) Maîtrise obligatoire de la suite bureautique Microsoft Office ;
- (4) Bonne capacité en rédaction administrative.

3. Un Pharmacien

- (1) Être Pharmacien diplômé.
- (2) Au moins 3 ans d'expérience dans la gestion des approvisionnements et des stocks dans les pays en développement.
- (3) Avoir de bonnes connaissances sur :
 - la politique Pharmaceutique Nationale/Schéma Directeur d'approvisionnement ;
 - le VIH/Sida et des spécificités des programmes de lutte contre le SIDA ;
 - les systèmes de santé des pays en développement ;
 - a gestion des intrants de biologie médicale.

- (4) Bonne capacité de rédaction des documents techniques.
- (5) Bonne maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Internet) et des applications informatiques de gestion pharmaceutique.

. Dossiers de candidature

Un C.V et une lettre de motivation à adresser au Directeur de **Koni Expertise**, 1208 Route de Koulikoro, Korofina Sud Bamako au plus tard le 12 Janvier 2015 à 16 H 00.
Téléphone : 20 24 92 87 (s'adresser à Madame Chantal).

Les dossiers peuvent être déposés à Koni Expertise ou envoyés par e-mail à nchantal@konimali.com (en nommant les deux fichiers comme suit : votre prénom et nom_CV pour le CV ; votre prénom et nom_LM pour la lettre de motivation).

Avis disponible sur le site Koniexpertise.com

AVIS D'APPEL À CANDIDATURE



MISSION EUCAP SAHEL MALI

La Mission européenne EUCAP SAHEL MALI basée à Bamako lance un appel à candidatures pour le poste suivant.

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

1. Une lettre de motivation, précisant la date de disponibilité du (de la) candidat(e) et éventuellement toutes les autres informations pertinentes qui ne seraient pas demandées par le formulaire du CV.
2. Le CV du (de la) candidat(e) (ses coordonnées complètes y compris le numéro de téléphone auquel il (elle) peut être joint(e) et une adresse courriel).
3. Une photocopie certifiée conforme à l'original du passeport et/ou de la carte d'identité et/ou d'un autre document officiel donnant preuve de nationalité ou une attestation de naissance de la commune.
4. Des photocopies des diplômes et autres documents démontrant les aptitudes et/ou les qualifications.
5. Des photocopies des pièces justificatives correspondantes à toutes les expériences professionnelles reprises dans le CV (attestations des employeurs).
6. Un certificat de bonne vie et mœurs délivré par la commune de résidence.
7. Une attestation de résidence de la commune.
8. Au moins trois références (noms, prénoms, fonction, n° de téléphone, adresse courriel) dont une au moins étant celle du dernier employeur du (de la) candidat(e).
9. Le cas échéant, des lettres de recommandation qui pourraient constituer une plus-value au dossier.

DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature complet, constitué comme indiqué ci-dessus, devra être déposé à l'accueil de la Mission, à l'adresse suivante (jours non fériés, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, sauf le dernier jour) :

Mission EUCAP SAHEL Mali

Azalaï Hôtel Dunia

Avenue Van Vollenhoven

Bamako, MALI

Un récépissé de dépôt (reçu) sera délivré lors du dépôt du dossier par le (la) candidat(e).

Tout dossier non déposé dans ces conditions sera rejeté.

L'utilisation des services postaux est déconseillée.

Les candidatures ou pièces adressées par courriel ne seront pas prises en considération.

Aucun des documents constituant le dossier de candidatures ne sera retourné au (à la) candidat(e)

Le dossier de candidature complet peut être retiré à l'adresse ci-dessus :

(S'adresser à la sécurité du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00)

Date limite pour la remise des dossiers de candidatures :

Vendredi 09 Janvier 2015 à 12h00

En cas de nécessité, la Mission EUCAP SAHEL MALI se réserve le droit d'annuler

le présent appel à candidatures à tout moment, sans justification ni dédommagement.

Aucun des documents joints au dossier de candidature ne sera retourné. Prière de ne pas envoyer des originaux

FICHE DE POSTE : ASSISTANT EN GESTION DES BÂTIMENTS

PROFIL DU POSTE

CADRE DU POSTE

Dénomination du poste : Assistant gestion des bâtiments

Affectation : Bamako

Domaine d'activité : Logistique

Date de clôture : Vendredi 09 Janvier 2015

Situation : Poste à Pourvoir

Contenu du poste : Supervisé par le building/facility manager et Chief Logistics, l'agent assumera les tâches et responsabilités suivantes :

- La gestion globale de l'ingénierie, de la gestion et de la maintenance des locaux et logements de la mission.
- Superviser l'entretien des bâtiments existants, des installations et des services généraux (eau, électricité, poubelle)
- Contrôle du développement et de la planification: examen / approuver les designs, superviser la construction / réparation, la gestion des sous-traitants externes ou du personnel interne,
- Conception et dessin des travaux d'entretien.
- Gérer et superviser le personnel de maintenance des bâtiments.
- S'occuper de la gestion administrative du service d'entretien
- Élaborer et mettre en place des méthodes et des outils pour permettre l'exécution efficace du travail;
- Assurer la maintenance de tous les biens d'équipement, incl. Générateurs etc....
- Veiller à ce que les membres du personnel supervisés soient correctement formés.
- Préparer des rapports sur les mouvements du personnel et de matériaux et sur toute situation relative à la logistique.
- Identifier, planifier et gérer les tâches ponctuelles de maintenance;
- Veiller à ce que tous les documents de reporting et de contrôle interne sur le fonctionnement du service soit tenus à jour.
- Assumer des responsabilités de l'agent certificateur sur demande;
- Assumer des responsabilités de l'agent certificateur sur demande;
- S'acquitter de toutes autres tâches demandées par le building/facility manager et Chief Logistics.

EXIGENCES DU POSTE

ÉTUDES ET FORMATION

- Niveau d'études secondaire.
- Une formation technique en génie civil, entretien des bâtiments, logistique serait souhaitable.
- Pas de restriction médicale (aptitude à servir en tout temps et en tous lieux).
- Permis de conduire valide E

EXPERIENCE

- Expérience d'au moins un (1) an dans une organisation internationale ou un organisme de grande envergure constituera un atout.
- Expérience d'électricien, plombier ou liée aux métiers de la construction

Aptitudes linguistiques

- Maîtrise parfaite du français parlé et écrit.
- La connaissance de la langue anglaise est souhaitable

Aptitudes informatiques

- Maîtrise parfaite des outils de la bureautique moderne. (Word, Excel, PowerPoint, Outlook Express, Internet, etc.).

Aptitudes à la communication

- Parfaitement à l'aise à l'écrit comme à l'oral.
- Capacité à communiquer clairement, à présenter et expliquer des situations complexes de manière simple
- Capacités à effectuer des présentations et à parler en public.

Aptitudes intellectuelles

- Bonne aptitude d'analyse, de synthèse et de créativité.
- Capacité à travailler sans ou avec un minimum de supervision
- Capacités à analyser des données et des documents et à en extraire les informations clefs

QUALITES PERSONNELLES

- Excellente présentation.
- Ponctualité.
- Disponibilité horaire et géographique (déplacements).
- Rapidité de travail.
- Intuition, curiosité, discrétion.
- Sens de l'initiative et des responsabilités.
- Souplesse, patience.
- Capacités d'écoute et d'échange d'informations et d'idées.
- Adaptabilité et bonnes capacités de travail en équipe.
- Aptitude à travailler sous pression et dans un milieu multiculturel.
- Bonnes capacités de négociation et de gestion de conflit dans un environnement multiculturel complexe.
- Intégrité sur le plan morale et professionnelle.

AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LA FOURNITURE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES

(Complément des avis publiés dans le journal l'Essor
n° 17831 et n°17832 du 22 et 23 décembre 2014)

Le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité

1-L'Etat Malien a décidé de suivre les préconisations de l'Organisation pour l'Aviation Civile Internationale (OACI) de produire, pour ses citoyens, des passeports électroniques biométriques. L'objectif visé est de sécuriser le document à travers les informations biométriques du citoyen. La création de ce document de haut niveau de sécurité doit s'accompagner de la sécurisation de la prise d'information et de la sauvegarde de celles-ci dans des bases de données. L'autorité contractante souhaite donc disposer d'un système complet allant de la saisie des informations jusqu'à la livraison d'un document hautement sécurisé en passant par la collecte des paiements.

Le système prendra en compte la modernisation des infrastructures. Les bâtiments aujourd'hui dédiés à l'activité ne sont plus adaptés aux flux de demandeurs et ne sont pas compatibles avec les équipements de la Direction de la Police aux Frontières (DPF) en charge de la délivrance des passeports.

Le ministère a décidé de déléguer cette mission de service public à une société privée sous la forme d'une concession. Le concessionnaire fournira, le système, les locaux, les passeports et tous les moyens nécessaires à la production de ces passeports. L'ensemble des investissements seront réalisés par le soumissionnaire qui remportera la consultation.

Cette concession durera dix (10) ans à partir de la date de la notification définitive du marché.

A cet effet, le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité invite les sociétés à manifester leur intérêt. Les candidats sont invités à fournir des informations sur leur capacité financière et techniques, le personnel clé et les équipements nécessaires à l'accomplissement de la mission.

Les candidats qui seront admis à la consultation seront pré-qualifiés à l'issue de cette procédure de manifestation d'intérêt. Les candidats peuvent se constituer en groupement.

2- Le dossier de consultation sera remis aux candidats pré-qualifiés par la Direction des finances et du matériel du ministère de l'intérieur et de la sécurité.

3-les offres devront être déposées en 03 exemplaires à l'adresse suivante : **Direction des finances et du matériel du ministère de l'intérieur et de la sécurité Centre commercial rue 374, porte 137 Tél: (223) 20 22 42 12 Fax : (223) 20 23 55 99 BP: 215 Bamako**

4-Les sociétés doivent accompagner leur lettre de manifestation d'intérêt des documents permettant de juger de la pertinence de leur soumission. Les documents minima seront :

- Les documents administratifs
- une présentation de la société
- les actes d'enregistrements de la société
- une attestation de non faillite
- les statuts de la société
- les documents d'évaluation
- des exemples de projets similaires réalisés dans les 03 dernières années
- le personnel clé
- la liste des matériels
- les chiffres d'affaires de 03 dernières années

5-Le dossier de manifestation d'intérêt ainsi constitué doit être déposé au Secrétariat général de la **Direction des finances et du matériel du ministère de l'intérieur et de la sécurité** sous pli fermé avec la mention « **A Monsieur Le Directeur des Finances et du Matériel – Réponse à l'avis de manifestation d'intérêt relatif à la mise en place de la concession pour la fourniture de passeports biométriques sécurisés** »

6-La date limite de dépôt des dossiers prévue **le 05 janvier 2015 à 10 heures 00** est reportée au **12 janvier 2015 à 10h00**.

7-les grilles d'évaluation de la manifestation d'intérêt sont disponibles à la Direction des Finances et du Matériel

AVIS D'APPEL D'OFFRES



PLAN MALI

Avis d'Appel d'Offres

Dossier d'Appel d'Offres N° : 005 PM-BN/FY15

Objet : Acquisition des Equipements Scolaires.

Plan Mali, dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes, lance le présent appel d'offres en vue d'acquies des équipements scolaires cités ci-dessous en quatre lots distincts :

Lot 1 : PU de Baroueli.

Lot 2 : PU de Kati.

Lot 3 : PU de Kangaba.

Lot 4 : PU de Kita.

Les lots sont indépendants et les soumissionnaires peuvent soumissionner pour les lots de leur choix à condition que les lots choisis relève du domaine de leur compétence. A cet égard une visite post qualification sera effectuée pour donner l'assurance que le soumissionnaire retenu est effectivement dans le domaine.

Cet appel d'offres s'adresse à tous les soumissionnaires remplissant les conditions légales, les capacités techniques et financières.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires en retirant le dossier complet auprès de l'Administration de Plan Mali contre le paiement de la somme non remboursable de FCFA 20.000 (Vingt mille francs)

Votre offre devra être chiffrée en hors taxes (HT) et en (TTC) .Vous devrez également joindre à votre offre les autres documents suivants :

- Le Numéro d'Identification Fiscale (NIF) ;
- l'inscription au Registre de Commerce (RC) ;
- le Certificat de Situation Fiscale (Quitus Fiscal) ;
- l'Attestation de l'Office Malien de l'Habitat (OMH) ;
- l'attestation de l'INPS/facultatif ;
- les preuves d'exécution de trois (03) marchés similaires (bon de commande ou contrat) ;
- La liste des matériels et équipements ;
- La liste du personnel et qualification.

Les fournitures sont à livrer dans un délai **maximum de Soixante (60) jours** pour chacun des lots à compter de la date de notification du marché au soumissionnaire.

Les fournitures seront livrées aux bureaux de Plan Mali au niveau des villages bénéficiaires dans les PU de Baroueli, Kati, Kangaba et Kita.

Les offres sous enveloppe fermée comportant uniquement la mention « Offre pour (indiquer numéro et le nom du lot) » devront être déposées au siège de Plan Mali sis à Hamdallaye ACI 2000, Rue 286 Bamako, BP 1598 ; Tél. +(223) 44-90-09-56/44-90-09-57.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le mardi 13 janvier 2014 à 15h30m, locale**. L'ouverture des plis est prévue pour **le jeudi 15 janvier 2014 à 10h** dans la salle de réunion du Bureau de Plan Mali.

Plan Mali attribuera par lot le marché au soumissionnaire retenu dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du dossier d'appel d'offres et qu'elle est l'offre évaluée la moins-disante.

Plan Mali se réserve le droit de s'assurer que jusqu'à la notification du marché, le soumissionnaire retenu est encore qualifié et en règle pour exécuter le marché de manière satisfaisante.

Plan Mali procédera à une visite des lieux avant de procéder à l'Attribution du marché.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE AAO No 04/ULSHB-SF2015

1. Le Recteur de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'**article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public** à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les prestations de services (menuiseries, plomberie, d'électricité et de réparations diverses) au Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB).

2. Le Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako a obtenu de son budget national, Exercice 2015, Section : 424 UF : 4-7-0-0943-000-0020-02-0 CHAPITRE :3 621 30, le financement des prestations de services (menuiseries, plomberie, d'électricité et de réparations diverses) au Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB). Une partie des sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché objet du présent appel d'offres ouvert.

3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser **sur une durée 12 mois**.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres auprès du Chef de service des Finances du Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, sis à Baco djicoroni ACI, Rue : 627 ; Porte 83 ; BP : E 2528 / Bamako Tél : (223) 20 28 02 68 et 20 28 02 65 Fax (223) 20 28 02 71.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Cent Mille (100.000) francs CFA**.

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, Août 2009* publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse du Chef du Service des Finances du Rectorat de l'Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako au plus tard **le 30 janvier 2015 à 10 Heures** accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant de **1.000.000 FCFA**. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeureront valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **vendredi 30 janvier 2015 à 10h 00mn**.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, **le 30 janvier 2015 à 10h 00mn**, dans la salle de réunion du Service des finances

AVIS D'APPEL D'OFFRES

L'HÔPITAL DU MALI AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/MSHP-HM DU 22/12/2014

1. **OBJET DE L'APPEL D'OFFRES:** L'Hôpital du Mali lance un avis d'appel d'offres ouvert pour l'achat de réactifs, des équipements et consommables de laboratoire à l'hôpital du Mali réparti en trois lots :

- Lot1 : Fourniture de réactifs de biochimie ;
- Lot2 : Fourniture des équipements de laboratoire ;
- Lot3 : Fourniture de consommables de laboratoire.

NB : Un même soumissionnaire ne peut prétendre à plus de deux lots.

2. **LIEU DE CONSULTATION DU DOSSIER :** Le Bureau du Chef de Service Administratif et Financier de l'hôpital du Mali, sis à Missabougou, Tél. : 20 72 75 69 Bamako.

3. **CÔÛT DE CESSIION DU DOSSIER :** Cent mille (100 000) F CFA.

4. **DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES OFFRES :** Le lundi 09 février 2015 à 10 Heures, à l'Hôpital du Mali, sis à Missabougou.

5. **DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :** Cent vingt (120) jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

6. **DÉLAI D'EXECUTION :** Un (01) an.

7. **DÉLAI DE LIVRAISON :** Soixante douze (72) heures à la commande.

8. **LIEU, DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLIS :** L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des représentants des candidats qui désireront y assister le lundi 09 février 2015 à 10 heures précises dans la salle de réunion de l'Hôpital du Mali.

9. **SOURCE DE FINANCEMENT :** Budget National Exercice 2015.

10. **CAUTION DE SOUMISSION :** un (01) million (1 000 000) pour le lot 1 ; un (01) million (1 000 000) pour le lot2 et un million cinq cent mille (1 500 000) pour le lot3.



MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT DES TRANSPORTS ET DU DESENVLOPPEMENT AGENCE D'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER (AGEROUTE)
Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°: 001 /AAO/AGEROUTE/2015
POUR LES TRAVAUX DE REPARATION DU PONT DE KOUROO DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ENTRETIEN DES ROUTES DE LA REGION DE SIKASSO- EXERCICE 2015

1. L'AGEROUTE invite par le présent appel d'offres les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux de réparation du pont de Kouoro dans le cadre du programme d'entretien des routes de la région de Sikasso-exercice 2015. Les travaux sont en un(1) seul lot exécutable pendant toute l'année selon les besoins. Les principales tâches portent sur :

- Fourniture et pose d'éléments métalliques en forme de U : 1,50 m (tôle plate d'épaisseur 5mm normalisée) : L=1,50m ; largeur =23cm ; hauteur mini=15 cm dont retour de 5cm: 576 unités
- Fourniture et pose d'éléments métalliques en forme de U : 3,00 m (tôle plate d'épaisseur 5mm normalisée) : L=3,00m ; largeur =23cm ; hauteur mini=15 cm dont retour de 5cm: 119 unités
- Fourniture et pose de longerons de 6m en UPN130 normalisé: 47 unités

2. L'AGEROUTE a obtenu, du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Développement et de l'Autorité Routière le financement pour la réalisation du Programme d'entretien des routes, au titre de l'exercice 2015, une partie de ces sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché de travaux de réparation du pont de Kouoro.

3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser comme marché à commande dans un délai maximum de douze (12) mois.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de : **AGEROUTE**, Rue 311 Hamdallaye ACI 2000, Tél. (223) 20 21 69 96, Fax 20 21 69 90.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **Vingt cinq mille (25 000) francs CFA à partir du 26 décembre 2014 à 10 heures.**

6. Les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, **AOût 2009**, publié par la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **12 janvier 2015 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie bancaire d'un montant **deux millions quatre cent mille (2 400 000) Francs CFA**

8. Les offres demeurant valides pour une durée de **90 jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **12 janvier 2015**.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **12 janvier 2015** à partir de 10 heures à **AGEROUTE**, Rue 311 Hamdallaye ACI 2000, Tél. (223) 20 21 69 96, Fax 20 21 69 90.

AVIS D'APPEL ACANDIDATURE

Une Société de Billetterie et de Tourisme basée à Bamako – République du Mali – recherche des candidatures pour un poste de Chef d'Agence (Homme) dans son secteur d'activité.

CONDITIONS Préliminaires

- Diplôme BAC+ 3 au minimum
- Nationalité malienne ou autre
- 30 ans ou plus

Fonctions

- Encadrer l'équipe de la vente
- Elaborer un plan d'Action Commercial
- Elaborer une stratégie de développement de l'action de Tourisme et Billetterie
- Conquérir de nouveaux marchés et améliorer l'image de la Société
- Mettre en place des outils de contrôle et de suivi
- Etablir les objectifs et améliorer les performances Marketing

Compétences

- Bonne maîtrise des GDS
- Bonne présentation
- Hauteur de vues et qualités de Responsable
- Excellente aptitude à la communication
- Finesse de jugement et aptitude à prendre décision avisées
- Dynamique et Gagneur
- Respect de la diversité et aptitude à travailler dans un milieu pluriculturel
- Maîtrise de l'anglais et du français (Bilingue).

Expérience professionnelle

- Au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la billetterie et la recherche de clientèle
- Aptitude avérée à concevoir et à mettre en œuvre avec efficacité un budget et un Plan d'Action Commercial

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à E C I F E SARL pour tous renseignements. Tél : 44 38 66 70 / 76 36 12 77. Hamdallaye ACI 2000 Im : ATATA Baby près du rond point bougie contigu à l'APEJ
Et au plus tard le 15 janvier 2015

AVIS DE RECRUTEMENT (ATELIER D'IMPRESSION)

Une société recherche pour le lancement de nouveaux produits deux agents commerciaux filles ou garçons. Niveau d'étude BAC + 2 au minimum avec une expérience de deux ans de profession. Permis de conduire catégorie B obligatoire. Candidature à envoyer sous l'adresse ci-dessous :
 Mail : odolphins79@hotmail.fr Tél : 44 39 50 79 Rue 390 Porte B3 Hamdallaye ACI Route hôtel Bouana place de la CAN.

AVIS D'INFORMATION

Une société de la place loue une salle informatique équipée de quinze (15) à vingt (20) ordinateurs, Avec ou sans professeur. **Contact : 66 51 28 91**

Pour la première fois au Mali un centre de soutien scolaire ouvre ses portes. Préparation au DEF et au Baccalauréat toutes séries par des professeurs très qualifiés. Cours de Math Français Anglais Philosophie. Renseignements et inscription à partir du 8 Décembre 2014 au : 66 51 28 91. Début des cours de soutien : 15 janvier 2015

AVIS DE FORMATION NON PAYANTE

Institut des finances SAMAKE Mohamed organise une formation sur la fiscalité d'entreprise
Thème : Impôts sur les bénéfices professionnels : Catégories, les techniques d'imposition, les obligations et les droits.
Date : trois jours (03) du 05 au 07 Janvier 2015 à partir de 08h30.
 Place limitée à 30 personnes / **Téléphone : 77 39 12 80 / 20 10 85/63 23 20 37**

AVIS DE REMRClMENT

A l'occasion du deuxième anniversaire du décès de leur regrettée mère, Feue Bah Awa Soucko, sage femme à la retraite chevalier de l'ordre national du Mali décédée le 30 Décembre 2012. Les enfants, proches, parents, amis et connaissances prient pour le repos de l'âme de la disparue. Puisse Dieu le « Tout puissant » lui accorder toute sa miséricorde, sa clémence et que son âme repose en paix au paradis. Amen.
 Dors en paix très chère Maman. =

AVIS DE PERTE

Le Commandant la brigade Territoriale de Gendarmerie de Bamako-Coura officier de police judiciaire, auxiliaire de Messieurs les procureurs de la République près les tribunaux de première instance de Bamako et Kati certifie avoir reçu ce jour la correspondance N° 0735/BD03 du 23-12-2014 du chef de bureau des domaines et du cadastre du district de Bamako, une déclaration de perte de l'Attestation de Propriété du Titre Foncier N° 2816 du District de Bamako suivant vente notariée en date du 05 juillet 2005, dite perte survenue courant 2014 à Bamako.

Le Commandant la brigade Territoriale de Gendarmerie de Bamako-Coura officier de police judiciaire, auxiliaire de Messieurs les procureurs de la République près les tribunaux de première instance de Bamako certifie avoir reçu ce jour la correspondance N° 0735/BD03 du 23-12-2014 du chef de bureau des domaines et du cadastre du district de Bamako, une déclaration de perte de l'Attestation de Propriété du Titre Foncier N° 2470 du District de Bamako suivant vente notariée en date du 05 juillet 2005, dite perte survenue courant 2014 à Bamako.

Conformément à l'article 172 du Code domaniale et foncier le public est informé de la perte du Titre Foncier N° 20218, inséré au Livre Foncier du district de Bamako sous les Vol : 103, Fol : 46 et appartenant à Madame Marième Sissoko.

Le Commandant la brigade Territoriale de Gendarmerie de Kalaban Coro certifie avoir reçu le 10 février 2014 de Sira Diallo, agent Serveur à Kalabancoro Plateau Rue 795 Porte 148, une déclaration de perte de la Lettre d'Attribution de sa parcelle N° 57/1 du lotissement de Kalabancoro Plateau.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°13/2014/PRO-DB

Le Projet d'irrigation de proximité au pays Dogon et dans le Bélédougou, fruit de la coopération entre le Mali et la république fédérale d'Allemagne, et mis en œuvre par le groupement AHT-CES-BETICO, sous la tutelle de la Direction Nationale du Génie Rural à l'intention de réhabiliter des pistes d'accès à certains villages dans la région de Mopti.

Les travaux à exécuter sont financés dans le cadre du Programme Renforcement de l'Agriculture Irriguée (REAGIR) par le Ministère des Affaires Étrangères, du Commerce et du Développement du Canada (MAECD) à travers la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau – Banque Allemande de Développement) et concernent :

- Lot1 : la piste Golombo-piste Bandiagara-Dourou (Pk0+000-Pk2+686) avec 690ml de traitement de points critiques ;
- Lot2 : la piste Golombo-piste Bandiagara-Dourou (Pk2+686-Pk9+984) avec 1.239ml de traitement de points critiques ;
- Lot3 : la piste Bandiagara Douentza (Ningar)-Ondougou-Guinékanda-Dimbily (Pk0+000-Pk3+558) avec 1.571ml de traitement de points critiques ;
- Lot4 : la piste Bandiagara Douentza (Ningar)-Ondougou-Guinékanda-Dimbily (Pk3+558-Pk10+606) avec 912ml de traitement de points critiques.

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres les entreprises ou les groupements d'entreprises maliennes qualifiées et en règle vis à vis de la législation. Elles peuvent retirer le dossier au siège du projet IPRO-DB à Bandiagara, moyennant une somme non remboursable de **Cinquante mille (50.000) francs CFA par lot**, à partir du **30 décembre 2014**. Les entreprises ou les groupements d'entreprises peuvent soumissionner pour tous les lots, mais un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot. La visite du site est obligatoire. Un certificat attestant la visite du site est remis au représentant de l'entreprise après la visite du site par la commune rurale concernée, à la date de visite, selon le modèle élaboré par le projet. Il n'est pas prévu de visite groupée. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le **29 janvier 2015, à 8 heures** au siège du projet à Bandiagara. L'ouverture des plis est prévue pour le **29 janvier 2015, à 8 heures** au siège du projet.

MINISTÈRE DE LA FEMME, DE ENFANT ET DE LA FAMILLE

Le Ministère de la femme, de enfant et de la famille lance un appels d'offres ouvert relatif l'achat de fournitures de bureau au profit du Cabinet et de la Direction des Finances et du Matériel.

Les Fournitures de bureau sont à livrer dans un délai de 03 jours après réception du bon de commande (marché à commande). Le financement est assuré par le Budget National exercice 2015. Les ouvertures des plis auront lieu dans la salle de réunion le **30 janvier 2015 à 10 heures 00 mn**.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations complémentaires et retirer, les dossiers d'appel d'offres à partir du 31 décembre 2014 à la somme non remboursable de **Cent Mille (100 000) francs CFA** dans les locaux de la Direction des Finances et du Matériel sise à la Cité Administrative, Bâtiment 4.

ISLAMIQUE RELIEF

Dans le cadre de la mise œuvre du Projet « Community Resilience Capacity » dans les cercles de Douentza et de Gourma Rharous financé par IRSWE sur Fonds de l'Agence Suédoise pour le Développement International « SIDA » Islamique Relief lance un appel d'offres pour :

- **Lot 1 à Douentza : la fourniture de 120 mâles et 120 femelles de caprins ;**
- **Lot 2 à Gourma Rharous : la fourniture de 180 femelles de caprins.**

La date limite de dépôt de dossiers est le **12/01/15 à 10 heures** et l'ouverture de plis est le même jour à **12 heures** à Douentza. Les candidats intéressés peuvent se procurer le jeu complet de Dossier d'Appel d'Offre au sous bureau de Douentza. Tél : 20 21 44 41

AGENCE NATIONAL POUR LA GESTION DES STATIONS D'EPURATION DU MALI (ANGESEM)

Date: 29/12/2014 AOO N°: 04 MEA ANGESEM

L'Agence National pour la Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM) invite par le présent appel d'offres les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n° 08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé pour les travaux.

Les travaux d'entretien des ouvrages, équipement et acquisition des équipements de la station d'épuration des eaux usées de la ville de Bamako à l'Agence ANGESEM en lot unique.

Le financement pour les travaux est assuré par le Budget National - Exercice 2015

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de quatre (06) mois.

Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de : **L'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali**, Korofina nord Bamako ; **BP : 9259, TEL : 20 24 94 55, Fax : 20 24-94 46.**

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande écrite au service mentionné ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de **75 000 FCFA**.

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **mercredi 28 janvier 2015 à 10 heures 00 mn** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant égal à **3 000 000 F CFA. Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit de l'ouverture des plis.**

Les offres demeurant valides pour une durée de 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **28 janvier 2015 à 10 heures 00 mn**.

RECEPISSE DE DECLARATION D'ASSOCIATION

Suivant récépissé de déclaration N°04-038 du 05 Août 2004 sur les associations en République du Mali, il a été créé une association dénommée « **Association Monument pour la Pérennité de l'Éducation et la Culture Islamique (AMPECI)** ». L'objectif de l'association est d'améliorer les conditions de vie des membres et promouvoir l'Islam. Le siège social est situé à Faladié IJA Rue 935 Porte 3308 Bamako. Madame **Deme Mariétou Tounkara, ingénieur Génie Civil et Mines** est la présidente de l'association.

Suivant récépissé de déclaration N°04-038 du 05 Août 2004 sur les associations en République du Mali, il a été créé une association dénommée « **Association pour la mission de l'Évangile et de l'Assainissement des prisons du Mali** » (AMIDE-APM). L'objectif de l'association est d'annoncer l'évangile du Salut aux hommes, et participer à l'assainissement du cadre de vie des prisonniers dans les prisons du Mali. Le siège social est situé à Kayes Plateau à la Cité des chemins de fer bâtiment 5 commune urbaine de Kayes. Monsieur **Moussa Coulibaly, enseignant à Kayes Plateau Cité** est le président de l'association.

AVIS D'ENQUETE FONCIERE N°088/CKTI-DOM

Le Préfet du Cercle de Kati porte à la connaissance du public et singulièrement les populations du quartier de **Kambila** qu'il est saisi d'une demande de Duplicata de la lettre d'attribution de la parcelle **N° 39/F sise à Kambila** de la lettre d'attribution **N° 437 du 26-08-02 au nom de M. Modibo Coulibaly, adjudant à Kati Coco**. Toutes personnes intéressées sont admises à faire opposition ou à faire parvenir leurs observations aux Bureaux du Cercle de Kati dans un délai de 15 jours, à compter de la date de diffusion du présent avis.

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

CERCLE DE KATI

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4080, déposée le 22 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°S/250C, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Safo du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Bouya Coulibaly et borné au Nord-Est par une rue, au Sud-Est par la parcelle S/250D, au Sud-Ouest par la parcelle S/250J, au Nord-Ouest par la parcelle S/250I. Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4081, déposée le 22 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°S/250K, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à Safo du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Bouya Coulibaly et borné au Nord-Est par une rue, au Sud-Est par la parcelle S/250D, au Sud-Ouest par la parcelle S/250J, au Nord-Ouest par la parcelle S/250I. Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4082, déposée le 22 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°S/390C, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Safo du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Bouya Coulibaly et borné au Nord-Est par une rue, au Sud-Est par la parcelle S/390D, au Sud-Ouest par la parcelle S/390K, au Nord-Ouest par la parcelle S/390J. Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

Au livre foncier du cercle de Kati, suivant réquisition N°4083, déposée le 22 Décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines demeurant à Kati et domicilié à Kati, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali parcelle N°S/250L, demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Kati, d'un immeuble urbain, consistant en une concession urbaine d'une contenance totale de 01a 80ca, situé à Safo du cercle de Kati, connu sous le nom de Mr Bouya Coulibaly et borné au Nord-Est par la parcelle S/250K, au Sud-Est par la parcelle S/250J, au Sud-Ouest par une rue, au Nord-Ouest par la parcelle S/250I. Déclare que ledit immeuble urbain appartient à l'Etat du Mali et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir: Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de Kati.

AVIS D'INFORMATION

Maître Harouna SOW, Huissier de Justice près le Ressort Judiciaire de la Cour d'Appel de Bamako, Avenue Cheick Zayed, Immeuble Dramane KOUMA Porte : 2251 Tél : 20 29 33 38 Bamako. Porte à la Connaissance du public que Monsieur Modibo KEITA, Juriste employé en son Etude en qualité de Clerc, domicilié à Kalaban- Coro Rue 334 Porte 255 a volontairement cessé d'exercer ses fonctions et s'est absenté de son service depuis le 19 Décembre 2014 pour une destination et des raisons inconnues ; Toute personne ayant des informations sur l'intéressé est priée de les communiquer à l'adresse sus-indiquée; L'Etude de Maître Harouna SOW décline toute responsabilité pour tous agissements qui n'engagent désormais que la responsabilité exclusive de Monsieur Modibo KEITA.

Sentiments de franche collaboration
Me Harouna SOW Huissier de Justice

OFFRE D'EMPLOI

SAMUSOCIAL MALI OFFRE D'EMPLOI pour les postes : Le Samusocial Mali, ONG de droit malien et intervenant dans la protection de l'enfance, cherche à renforcer son personnel en recrutant divers personnels :

- (i) **un chargé de projets (h/f), disposant d'un diplôme universitaire (ou une expérience équivalente) en sciences sociales, médecine, management et gestion de projets...ET d'au moins 5 ans d'expérience.**
- (ii) **un soignant (médecin ou infirmière D.E. disposant d'au moins 3 ans d'expérience.**
- (iii) **un éducateur/travailleur social, disposant d'un diplôme d'administrateur ou de technicien supérieur en éducation, travail social, sociologie, anthropologie (ou une expérience équivalente).**
- (iv) **un chauffeur accueillant social, disposant d'un permis de conduire en validité notion en mécanique (une expérience dans le travail des ONG est un atout)**

Les détails des postes et les pièces à fournir pour les dossiers de candidature sont précises dans les offres d'emploi complètes disponibles au bureau du Samusocial Mali, au siège de l'ANPE à Bamako, ou sur demande en envoyant un email à : adminfinancier.samusocialmali@gmail.com
Les dossiers de candidature sont à déposer sous pli fermé exclusivement au bureau du Samusocial Mali, sise à Hippodrome, Rue 246 Porte 110 Tél : 20 21 97 10, au plus tard le jeudi 15 janvier 2015 à 17 h00

AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

CERCLE DE BOUGOUNI

Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N° 230 déposée le 22 décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre de Bougouni demeurant à Bougouni, et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 04 a 90 ca, situé à Niébala, cercle de Bougouni, connu sous le nom de Fadjioui Bagayoko, et borné au nord par l'axe avenue route centre ville, au sud par la parcelle J/4, à l'est par la parcelle J/2, et à l'ouest par l'axe RN8. Déclare que ledit immeuble urbain non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels, actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Palais de Justice de Bougouni.

Au livre foncier du cercle de Bougouni, suivant réquisition N° 231 déposée le 22 décembre 2014, le Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre de Bougouni demeurant à Bougouni, et domicilié à Bougouni, agissant au nom et pour le compte de l'Etat du Mali demande l'immatriculation au livre foncier du cercle de Bougouni, d'un immeuble urbain non bâti, consistant en une concession urbaine, d'une contenance totale de 04 a 22 ca, situé à Niébala, cercle de Bougouni, connu sous le nom de Mamadou Bagayoko, et borné au nord par l'axe avenue route centre ville, au sud par la parcelle J/5, à l'est par la parcelle J/2, et à l'ouest par l'axe RN8. Déclare que ledit immeuble urbain non bâti appartient à l'Etat du Mali, et n'est à sa connaissance grévée d'aucuns droits ou charges réels, actuels autres que ceux-ci détaillées à savoir : Plan : Echelle : 1/2500. Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation des mains du conservateur dans un délai de deux mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Palais de Justice de Bougouni.

AVIS D'APPEL D'OFFRES

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE DU MALI

Date: 24 Décembre 2014 AAO N°:002

1. Le Directeur Général de l'Institut Géographique du Mali invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles selon les dispositions de l'article 18 du Décret n°08-485/P-RM du 11 août 2008 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de : **équipements informatiques pour le Centre de l'Information Géographique de l'Institut Géographique du Mali.**

2. L'Institut Géographique du Mali a obtenu de l'Etat, le financement pour la réalisation du projet ci-dessus cité. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché relatif à la fourniture de **équipements informatiques pour le Centre de l'Information Géographique de l'Institut Géographique du Mali.**

3. Les prestations prévues dans le cadre de ce marché sont à réaliser dans un délai maximum de **cinquante (50) jours.**

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de : **Institut Géographique du Mali Sogoniko Faso-Kanu BP 240, Bamako ; Tél. : (223) 20 20 28 40 ; Fax : (223) 20 20 46 27.**

5. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA.**

6. Les clauses des Instructions aux soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du *Dossier Type d'Appel d'Offres ; Passation des Marchés de Fournitures, Août 2009*, publié par la Direction Générale des Marchés Publics.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus ¹ au plus tard le **30 janvier 2015 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **six cent quarante mille (640 000) F CFA.** Toutefois, les offres peuvent être reçues en salle, juste avant le début proprement dit d'ouverture des plis.

8. Les offres demeurant valides pour une durée de **90 jours** à partir de la date d'ouverture des plis fixée au **30 janvier 2015 à 10 heures.**

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **30 janvier 2015 à 10 heures**, dans la salle de conférence de l'Institut Géographique du Mali.

Lutte contre la drépanocytose : UN DINER DE COLLECTE DE FONDS

L'agence de communication Arc-en-ciel en partenariat avec l'Association malienne de lutte contre la drépanocytose (AMLUD) et le Centre de recherche et de lutte contre la drépanocytose (CRLD), ont organisé un dîner gala de bienfaisance, vendredi au Centre international de conférence de Bamako.

L'opération était destinée à collecter des fonds qui pour acheter des médicaments, des vaccins et des consommables médicaux

pour le CRLD. La manifestation était parrainée par le ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, porte-parole du gouvernement, Mahamane Baby, qui avait à ses côtés Agnès Dembélé, la directrice de Arc-en-ciel, le responsable de la CRLD, Dapa Ali Diallo. De nombreux invités ont pris part au dîner.

Les organisateurs entendaient appeler ainsi des personnes de bonne volonté à venir en aide aux enfants souffrant de

drépanocytose. Au cours de la soirée, des enfants ont ainsi été pris en charge par des personnes anonymes, donnant raison à la directrice de Arc-en-ciel qui assurait que la rencontre allait permettre d'apporter une réponse adéquate à la lutte contre la drépanocytose dans notre pays. C'est, a-t-elle précisé, une maladie méconnue dont le traitement est très coûteux. Beaucoup d'enfants ne parviennent pas aujourd'hui à bénéficier des soins adé-

quats du fait de leur situation financière et sociale. « Certes, on ne guérit pas de la drépanocytose, mais, toutefois, une prise en charge adéquate permet d'avoir la même espérance de vie que les autres enfants », a indiqué Agnès Dembélé.

Le patron du CRLD jugera que cette activité en faveur des enfants drépanocytaires est une bonne initiative pour son centre. Dans la mesure où elle va l'aider dans son combat de tous les

jours qui est de lutter, sensibiliser, informer et communiquer avec le grand public, sur la gravité de la maladie et sur les mesures de prévention. La drépanocytose est une pathologie qui est source d'hospitalisations et d'absentéisme scolaire à cause des crises douloureuses qui surviennent souvent de façon imprévisible. C'est pourquoi elle nécessite la mise en œuvre de stratégies de prévention et de prise en charge spécifiques et durables. Dans ce

contexte, le CRLD constitue une réponse appropriée à ce problème prioritaire de santé, a indiqué Dapa Ali Diallo qui a insisté sur la multiplication des actions de ce genre afin de réduire la souffrance des malades drépanocytaires, de les accompagner pour qu'ils aient une amélioration de leurs conditions de vie. Il a insisté sur l'objectif principal de ce centre qui est de lutter efficacement contre la mortalité infantile liée à la drépanocytose.

Lutte contre Ebola : LA SOCIÉTÉ CIVILE LANCE SA CARAVANE



Photo d'archives

L'alliance s'est imposée dans la lutte contre cette maladie par des actions pertinentes

L'Alliance de la société civile malienne contre la maladie à virus Ebola a lancé vendredi sa caravane de sensibilisation et d'information. Cette caravane qui sillonne toutes les communes du district de Bamako pendant 12 jours permettra de véhiculer des informations clés sur la lutte contre cette maladie dans notre pays. L'activité est financée par l'ONG Arche Nova.

La cérémonie de lancement de la caravane qui a eu pour cadre le siège de la Fenascom

était présidée par un représentant de la direction nationale de la Santé, le Dr. Nozouma Diarra. C'était en présence du président de l'Alliance Yaya Z. Konaré et plusieurs invités.

L'Alliance de la société civile contre la maladie à virus Ebola est la structure de coordination des organisations de la société civile qui a pour mission d'appuyer le gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques de santé, de développement social et de promotion de la famille. Elle a été créée en septembre

dernier avec comme chef de file la Fenascom. A travers cette caravane, explique Yaya Z. Konaré, l'Alliance répond à l'une de ses missions qu'est le renforcement de la mobilisation des acteurs et des populations contre Ebola.

En effet de sa création à nos jours, l'alliance s'est imposée dans la lutte contre cette maladie par des actions pertinentes comme l'information, la sensibilisation et la mobilisation des forces vives sur l'épidémie. Il s'agit notamment des syndicats

de transporteurs routiers, des syndicats d'enseignement, de leaders communautaires, de leaders religieux, de « Niamakala » et autres artistes ainsi que d'organisations de femmes et de jeunes.

Au-delà de ces cibles, assure le président de l'Alliance, cette caravane permettra de mener des actions de plaidoyer pour la sensibilisation et la mobilisation des populations autour de la maladie à Virus Ebola.

Après cette vaste campagne auprès des Bamakois, l'Alliance se propose d'entreprendre des missions de terrain, notamment dans les zones à risques pour des actions de proximité. Elle procédera à la distribution des kits de protection à des CSCOM et à certaines structures de la société civile.

Yaya Z. Konaré a saisi l'occasion pour remercier le gouverne-

ment et ses partenaires pour leurs efforts dans la maîtrise de la maladie à virus Ebola.

Le représentant de Arche Nova, Fadiama Yossi dira que cette ONG ne saurait rester en marge du combat contre la fièvre hémorragique à virus Ebola dans notre pays. D'où cette initiative d'accompagner la société civile malienne dans ses efforts de lutte contre l'Ebola. Fadiam Yossi a invité la jeunesse à prendre activement part à cette caravane de sensibilisation et d'information contre la propagation du virus.

Le représentant de la direction nationale de la Santé le Dr. Nozoum Diarra a remercié l'Alliance qui s'est engagée au côté du gouvernement pour lutter contre l'Ebola dans notre pays pour cette initiative.

M. A. TRAORÉ

Baya TRAORÉ

CICB : UNE ANNÉE BIEN PLEINE

Le Centre international des conférences de Bamako (CICB) est la principale structure malienne qui abrite les rencontres professionnelles et les regroupements festifs.

Les statistiques de ses activités durant l'année qui s'achève en témoignent : 86 conférences à l'échelle nationale, sous-régiona-

le et internationale ; 89 dîners de mariage ; 43 déjeuners ; 38 ateliers en tous genres ; 35 meetings ; 15 soirées culturelles ; 10 congrès ; 5 foires ; 2 salons et bien d'autres manifestations. Ce bilan a été présenté lundi aux administrateurs lors de la 14^e session du conseil d'administration du Centre. Les travaux étaient présidés par Mme Haïdara Aminata Sy, secrétaire général du ministère de la Culture.

L'ordre du jour de cette session comportait, entre autres points, l'adoption du compte-rendu de la 13^e session ordinaire, le point de l'exécution des recommandations de la précédente session, l'examen du rapport d'activités du 1^{er} janvier au 30 septembre 2014, l'examen du rapport financier de la même période et surtout la relecture de l'accord d'établissement.

A la date du 30 septembre dernier, la situation du budget effectivement réalisé se présentait ainsi : contribution de l'Etat : 594,4 millions de Fcfa ; réalisation des recettes sur ressources propres 372,3 millions ; recettes recouvrées 306, millions de Fcfa.

Au total, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à un peu plus de 1,174 milliard de Fcfa, dont 372,3 millions de ressources propres.

Le directeur général du CICB, Paul Ismaël Boro, a jugé ce bilan positif malgré quelques difficultés liées à des facture impayées et

au manque à gagner engendré par la baisse de la contribution de l'Etat.

Dix ans après la précédente rénovation et compte tenu des événements majeurs d'envergure internationale que notre pays s'appête à recevoir, le gouvernement a obtenu de la Chine la réalisation d'un certain nombre de travaux, notamment la rénovation des bâtiments de première génération et l'extension des bâtiments de deuxième génération.

Paul I. Boro entend mettre un accent particulier sur l'amélioration des conditions de travail et de vie des agents. Ainsi, l'accord d'établissement entrera en application dès le 1^{er} janvier 2015.

Quant à Mme Haïdara Aminata Sy, elle a exhorté les administrateurs à une analyse poussée des documents soumis à leur appréciation, leur accompagnement étant précieux pour la structure dans la réalisation des objectifs fixés. Elle a aussi félicité la direction du CICB pour le travail accompli jusque là, les principales missions fixées à la structure ayant été atteintes malgré la crise que notre pays vient de traverser.

En effet, parmi les tâches confiées à la direction, seule celle relative au projet de parc d'exposition n'a pas été exécutée. Ce projet ne pourra démarrer qu'à la fin des travaux d'aménagement de la voie de la corniche toujours en chantier.

Y. DOUMBIA

Promotion de la santé sexuelle et reproductive : LES UNIVERSITAIRES S'ENGAGENT

« Jeunesse sans grossesses non désirées, ni d'infections sexuellement transmissibles », tel était le thème d'une journée d'information et de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive initiée lundi par le Réseau des jeunes ambassadeurs pour la planification familiale au Mali (JAPF/Mali) en direction des étudiants. La rencontre s'est déroulée sur le campus de l'Institut universitaire de gestion (IUG).

Y ont participé le chef de cabinet du ministère de la Jeunesse et de la Construction citoyenne, Sidiki Koné, le représentant d'Intrahealth international, le Dr Demba Traoré, le président du Réseau JAPF/Mali, Edouard Keita, et une foule de jeunes scolaires et universitaires.

L'initiative entendait amener les lycéens et étudiants à s'impliquer dans la promotion de la pla-

nification familiale afin d'atteindre un taux de 20% de prévalence contraceptive au Mali d'ici 2018. C'était aussi une occasion pour les organisateurs d'apporter leur contribution aux efforts de l'Etat et de ses partenaires dans la promotion de la santé sexuelle et reproductive des jeunes dans notre pays.

La journée a été ainsi marquée par des causeries débat sur la santé reproductive, des émissions radiophoniques retransmises en direct, des consultations et des traitements gratuits sur les infections sexuellement transmissibles (IST), la planification gratuite, ainsi que la distribution de préservatifs.

L'événement a aussi été marqué par une remise de prix aux lauréats d'un concours de poésie sur la planification familiale initié par le Réseau JAPF entre les différents lycées du district de

Bamako. Edouard Keita a expliqué le choix du campus universitaire « par le fait que c'est un endroit à risque où les jeunes sont souvent en rupture d'information. Et ils ont besoin de service en matière de planification familiale et il est nécessaire de les informer et de leur offrir ces services ».

De son point de vue, « les jeunes sont la couche la plus vulnérable face aux IST et au VIH Sida, aux grossesses non désirées et aux avortements provoqués ». Ils méritent donc un soutien pour un avenir meilleur.

Le président du Réseau JAPF/Mali a invité le gouvernement et ses partenaires au développement à soutenir les actions de sensibilisation en faveur d'une éducation sexuelle et reproductive des jeunes. Et aussi à institutionnaliser la gratuité des méthodes de contraception pour

les jeunes et adolescents.

Le Dr Demba Traoré a, lui, réitéré la satisfaction de sa structure d'avoir contribué à l'organisation de cette activité. Intra health s'est engagé, par sa voix, à accompagner les jeunes du Mali car il est impossible « de parler du bien de notre communauté sans passer par la jeunesse ».

Or la santé de la jeunesse est un paramètre très important dans le développement économique et social d'un pays. Sidiki Koné a, lui, apprécié une initiative à délocaliser et pérenniser avec différents thématiques.

Le Réseau JAPF est une initiative d'Intrahealth International à travers son projet de renforcement de la société civile pour le repositionnement de la planification familiale en Afrique de l'ouest francophone.

B. T.

Mise en place du TEC et de l'APE : L'UE APPORTE 26 MILLIARDS DE FCFA

La CEDEAO, l'UEMOA, l'Union Européenne et leurs partenaires de mise en œuvre, ont procédé tout récemment au lancement de deux programmes importants : le programme de soutien à l'intégration économique et au commerce et celui d'appui à la compétitivité de l'Afrique de l'Ouest. Les deux programmes qui sont une initiative intégrée ont pour objectif de promouvoir le commerce intra et interrégional, d'améliorer le climat des affaires et de consolider la capacité productive de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit aussi d'encourager la croissance économique et de réduire la pauvreté dans la région.

Le premier programme comprend quatre composantes. Les deux premières, visent à promouvoir l'intégration commerciale en Afrique de l'Ouest et sont mises en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit (GIZ) grâce à un financement UE de 10 millions d'euros ainsi qu'à des contribu-

tions supplémentaires du gouvernement allemand (BMZ) et de la Commission de la CEDEAO, s'élevant à des financements respectifs de 1 million d'euro et de 0,5 million d'euro. La troisième composante concerne l'amélioration et la facilitation du commerce en Afrique de l'Ouest et sera mise en œuvre par le groupe de la Banque mondiale grâce à un financement UE de 3,5 millions d'euro. Quant à la quatrième et dernière composante, elle va contribuer à la consolidation de l'union douanière des Etats membres de l'UEMOA et sera directement mise en œuvre par la Commission de l'UEMOA grâce à un financement UE de 5 millions d'euro.

Le deuxième programme, de son côté, a deux composantes. La première a pour objectif d'améliorer l'investissement et le climat des affaires en Afrique de l'Ouest et est mis en œuvre par le groupe de la Banque mondiale grâce à un financement de l'UE de 7,7 mil-

lions d'euro. La deuxième soutient les Commissions de la CEDEAO et de l'UEMOA dans la mise en place de la politique régionale de qualité dont l'objectif est d'accroître le commerce intra et interrégional. Le projet est mis en œuvre par l'ONUDI grâce à un financement de UE de 12 millions d'euro.

A la cérémonie de lancement de ces deux programmes, le président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouedraogo, a remercié l'UEMOA, l'UE, et les autres partenaires à savoir : la GIZ, le groupe de la Banque mondiale et l'ONUDI pour leur appui constant à l'intégration économique et commerciale et à la compétitivité du secteur privé en Afrique de l'Ouest.

Les composantes de ces programmes visent à contribuer à la mise en place du Tarif extérieur commun (TEC) et de l'Accord de partenariat économique (APE).

Kadré Désiré Ouedraogo a renouvelé l'engagement poli-

tique de la région et a félicité les Etats membres de la CEDEAO pour leurs actions en faveur de la consolidation du marché commun de l'organisation sous régionale, notamment grâce au renforcement de la libre circulation des personnes et des biens ainsi qu'à l'établissement d'une infrastructure de qualité.

L'ambassadeur de la délégation de l'Union Européenne au Nigéria, Michel Arrion, lui, a déclaré que « l'Afrique de l'Ouest a l'opportunité de consolider le commerce intra régional et les investissements et a la possibilité de jouer un rôle au niveau global. Aujourd'hui, notre message au monde est que cette région est

ouverte aux affaires. Ces deux programmes doivent être perçus comme un effort intégré pour appuyer le processus de croissance.

Ils témoignent également de l'engagement de la CEDEAO de continuer dans cette direction ainsi que de l'importance que l'Europe attache à sa relation avec l'Afrique de l'Ouest.

Le représentant de l'ONUDI au Nigéria et à la CEDEAO, Patrick Kormawa, de son côté, dira que « créer un accès aux marchés demeure un défi important dans la région et le projet d'appui à la qualité en Afrique de l'Ouest sera un instrument pour le changement ». Le directeur général du

Département Afrique de la GIZ Andreas Proksch, ajoutera qu'« accroître le commerce intra et interrégional permettra d'améliorer le bien-être des citoyens d'Afrique de l'Ouest ».

Quant à Marie-Françoise Marie-Nelly, Directeur pays du Groupe de la Banque mondiale, elle a fait remarquer que « les Etats d'Afrique de l'Ouest ont un potentiel énorme pour consolider la compétitivité et accroître le commerce et les flux d'investissement, ce qui peut conduire à une augmentation de la croissance, réduire la pauvreté et créer des emplois dans la région ».

F. MAÏGA

BOAD : 10 milliards pour l'aménagement de 8.000 ha du casier de Kandara dans la zone de Djenné

Le conseil d'administration de la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) a tenu sa 95ème session ordinaire le 15 décembre dernier à Cotonou. Le conseil a examiné et approuvé les perspectives financières actualisées (PFA) 2014-2018 ainsi que le projet de budget-programme 2015-2017. Les PFA fixent les niveaux d'activités par domaine d'intervention, estiment les volumes de ressources financières nécessaires à la couverture des engagements, et définissent les conditions d'intervention de la Banque.

Aussi, sur la période 2015-2018, la BOAD envisage des approbations de prêts à long ou moyen terme de plus de 1100 milliards de Fcfa. Ce chiffre n'inclut pas le Fonds de développement de l'énergie (FDE) mis en place par l'UEMOA et géré par la Banque.

Les niveaux d'intervention prévus sur le quinquennat sont estimés à 217 milliards de Fcfa, pour les prêts à court terme, à 48,9 milliards de Fcfa pour les prises de participation et à 20 milliards de Fcfa pour la garantie. Un accent particulier sera mis sur la recherche de cofinancements, l'arrangement de financements

et la promotion des partenariats public-privé. Par ailleurs, la mobilisation de ressources sera une des priorités, afin de permettre à l'institution de mieux accompagner les Etats dans leurs ambitieux programmes de développement. La BOAD devra ainsi mobiliser, à l'horizon 2018, des ressources d'emprunts et des ressources propres d'un montant d'au moins 1 500 milliards de Fcfa. Dans ce cadre, elle prévoit de procéder à des appels au marché régional des capitaux, pour environ 725 milliards de Fcfa sur les quatre années à venir, de même qu'à un emprunt de 250 milliards de Fcfa sur le marché financier international.

L'élaboration de ces PFA s'est faite dans un contexte marqué notamment par l'adoption, au mois de septembre, du nouveau Plan stratégique 2015-2019, dont l'ambition est de faire de la BOAD "une banque de développement forte, pour l'intégration et la transformation économiques en Afrique de l'Ouest". Cette vision est déclinée à travers quatre grandes orientations que sont : l'accélération de l'intégration régionale par un financement soutenu des infrastructures ; le soutien à la croissance inclusive, à la sécurité alimentaire et

au développement durable ; l'accompagnement des entreprises et des Etats, le développement de l'ingénierie du financement et des services et enfin l'approfondir du processus de mobilisation de ressources.

Les administrateurs ont, entre autres, approuvé quatre propositions de prêt d'un montant global de 44 milliards de Fcfa sur lesquels 10 milliards sont destinés à l'aménagement de 8.000 ha du casier de Kandara dans la zone de Djenné au Mali.

Ces nouveaux financements portent à 3181,12 milliards de Fcfa le montant global des financements de la BOAD, hors court terme et prises de participation, correspondant à 726 projets.

Le conseil a marqué un avis favorable sur une note de situation et de perspective relative à la restructuration du Groupe de la Banque Régionale de Solidarité (BRS). Entre autres, il a pris connaissance du dossier concernant la mise en œuvre de la décision du conseil des ministres de l'UEMOA, relative à l'octroi à la BOAD de ressources correspondant à la dotation initiale du Fonds de développement énergie (FDE).

F. M

Intégration régionale : BIENTÔT UN TIMBRE CEDEAO

Les quinze Etats membres de la CEDEAO émettront en commun un timbre-poste dans le cadre de la célébration en 2015 du 40ème anniversaire de l'organisation régionale, créée le 28 mai 1975 à Lagos, au Nigéria.

C'est la première fois dans l'histoire du timbre mondial qu'autant de pays s'associent pour l'émission commune d'un timbre.

Ce timbre-poste a pour ambition de renforcer non seulement l'intégration régionale, mais aussi et surtout de marquer l'appartenance des citoyens de la CEDEAO à leur communauté. Il va mettre en exergue le logo du 40ème anniversaire de la CEDEAO et le slogan de l'événement : « Une vision, un destin », comportera le nom de chaque Etat membre, la valeur faciale,

l'opérateur postal, l'année d'émission ainsi que, si l'opérateur le souhaite, le nom de l'artiste l'ayant réalisé.

Tous les éléments de texte du timbre retenu, parmi la série de propositions de timbres faites par la direction de la communication de la Commission de la CEDEAO, seront édités pour chaque Etat membre dans sa langue officielle, à savoir l'anglais, le français et le portugais.

Ces différents éléments ont été validés au cours d'un atelier de philatélie tenu récemment à Berne, en Suisse, et auquel ont participé treize des quinze Etats membres de la CEDEAO, des cadres de la Commission de la CEDEAO et des représentants de l'Union postale universelle (UPU), organisation intergouvernementale de 192 pays-membres et ins-

titution spécialisée des Nations unies pour les services postaux.

Cette rencontre a permis aux participants d'échanger sur plusieurs sujets, notamment la gestion d'un service philatélique, le contrôle et la lutte contre les émissions illégales et abusives de timbres, les techniques de sécurité proposées par un imprimeur, public ou privé.

Elle leur a aussi donné l'occasion de discuter des principes généraux et retours d'expérience des émissions communes de timbres en général et du design, du marketing, de la communication, de l'impression de timbres ainsi que du bouclage financier de l'émission commune du timbre de la CEDEAO en particulier.

F. M



Le Tarif extérieur commun et l'Accord de partenariat économique participent du renforcement des échanges commerciaux

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE BUREAU RÉGIONAL (Mali, Niger et Tchad)

Le Bureau de la Banque mondiale au Mali Procédera le **vendredi 09 janvier 2015 à partir de 10 heures** à son siège à la vente aux enchères publiques de deux (02) véhicules

TOYOTA Land cruiser GX Station wagon de type HZJ105L.

Lesdits véhicules peuvent être visités au siège de la Banque mondiale sis à L'immeuble Waly Diawara ,Hamdallaye ACI _2000 , Avenue du Mali, tous les jours ouvrables du **16 décembre 2014 au 08 janvier 2015 de 09 heures à 16 heures.**

Conditions de ventes:

- Paiement au comptant en espèce et en francs CFA du prix d' adjudication et 17% en sus, la vente a lieu en l'état sans garantie.

- La Banque mondiale ne peut être tenue responsable d'aucun défaut de fonctionnement après la vente.

- Les véhicules à vendre ayant été acquis par la Banque mondiale en hors taxes, les formalités de douane et de transfert de propriété restent à la charge de l'adjudicataire.

- L'enlèvement du véhicule adjudgé sera subordonné à l'accomplissement par l'adjudicataire de toutes les formalités douanières en République du Mali.

Pour tous les renseignements s'adresser à l'étude de maître Sory Ibrahima Traoré commissaire-priseur à Missabougou, Route du 3ème pont face à la station petro Nienetao Bamako téléphone : 66 90 42 66

Assises : LE DUO INFERNAL SE DÉFEND EN SOLO

Les deux hommes avaient ensemble semé la terreur chez les motocyclistes dans les environs de Bamako. Mais la barre, c'était chacun pour soi

S'il y a bien un problème auquel les populations de Bamako sont de plus en plus fréquemment confrontées actuellement dans leur quotidien, c'est sans nul doute celui de l'insécurité, puisque désormais les agressions sont susceptibles d'être perpétrées à n'importe quel moment de la journée et en n'importe quel lieu. Le profil des agresseurs a, lui aussi, évolué. En l'absence de statistiques fiables et précises, les PV des commissariats de police et les affaires qui atterrissent sur les bureaux des juges se rejoignent sur un point. Le nombre des adolescents ou de jeunes qui s'adonnent aux infractions de vol, de viol, d'assassinat et d'autres atteintes aux lois s'est nettement relevé.

Il y a environ une dizaine de jours, deux de ces jeunes gens étaient face aux juges à la Cour d'appel de Bamako. Il s'agissait de Boubacar Koné et Issa Koné. Comme nombre d'accusés qui les avaient précédé à la barre, ils étaient dans la tranche de la trentaine vigoureuse. Tous deux devaient répondre d'accusations de vol qualifié, association de malfaiteurs, détentions illégales d'arme blanche et d'arme à feu.

Les faits se sont déroulés entre mars et août 2012. De l'arrêt de renvoi, il ressort qu'à l'époque plusieurs paisibles citoyens avaient été victimes de ce duo. Lequel s'était fait une spécialité dans les vols et braquage de propriétaires d'engins à deux roues. Le tandem avait choisi comme champ d'opération dans les environs de la capitale. Les faits pour lesquels Boubacar et Issa ont comparu devant les juges ont porté sur le braquage de trois personnes. Il s'agit de Cheick Oumar Diakité, Ismaël Ouattara et Ousmane Diallo. Le premier a été attaqué sur la rive gauche de Bamako, les seconds l'ont été sur la rive droite.

Tous ont été la cible du duo Boubacar et Issa pendant l'hivernage. Les victimes font profession d'agriculteurs et elles ont été toutes interceptées alors qu'elles se trouvaient en partance pour leur champ. Autre similitude, toutes les victimes étaient agressées en pleine brousse, en des lieux isolés où le tandem a tranquillement sévi pendant un bon moment.

Toutes leurs opérations, les compères les faisaient en utilisant une moto de marque « Sanili ». Cet engin, assez puissant, leur permettait de poursuivre au besoin et de rejoindre assez facilement leurs proies qui circulaient avec des engins de moindre cylindrée.

MALGRÉ DES PREUVES ACCABLANTES. Dans leurs coups, les deux malfaiteurs usaient toujours la même stratégie pour déposséder leurs victimes de

leurs biens. Une stratégie qu'ils n'avaient aucune raison de modifier puisqu'elle s'avérait tout à la fois simple et efficace. Les bandits tendaient une embuscade sur une route de préférence peu fréquentée et dont les abords étaient bordés d'une végétation touffue. C'était d'ailleurs la recherche de ce couvert qui leur permettait de positionner sans être vus qui les incitait à opérer en période hivernale.

Les malfaiteurs savaient très bien que leur modus operandi était absolument imparable pour les motocyclistes qui se hasardaient à emprunter les voies sur lesquelles ils avaient tendu leur embuscade. Le duo n'a en effet eu aucun mal à neutraliser et à déposséder de leurs biens Cheick Oumar Diakité, Ismaël Ouattara et Ousmane Diallo. Les butins ainsi collectés se composaient de motos Djakarta, de téléphones portables et d'une importante somme d'argent. Après avoir été complètement dépouillées, les trois victimes se sont retrouvées par le plus grand des hasards au commissariat de police du 10ème Arrondissement pour y déposer une plainte. Plainte qui aussitôt enregistrée déclencha une enquête menée tambour battant.

Les investigateurs ont bénéficié de la collaboration décisive d'un des opérateurs de téléphonie du pays. Décisive, car elle a permis de remonter les dernières communications du duo qui sera mis aux arrêts quelques jours plus tard, sans grande difficulté. Et par la suite, les confrontations organisées durant les interrogatoires ont permis aux victimes de reconnaître facilement leurs bourreaux. Pourtant, malgré les preuves accablantes réunies contre eux, les accusés ont eu lors de leur procès un comportement paradoxal, mais guère étonnant pour un habitué des assises.

A la barre, habillé d'un demi-boubou Boubacar Koné n'a même pas cherché à se compliquer la tâche. Il a tout simple-

ment nié en bloc les accusations portées contre lui. Mais il s'est néanmoins donné la peine d'expliquer la façon dont il avait obtenu le téléphone avec lequel il communiquait avec son complice et dont l'exploitation des appels a permis leur arrestation à tous les deux.

Boubacar Koné s'est présenté comme une victime attirée dans un piège par l'exploitation qui avait été faite des appels téléphoniques par les policiers afin de pouvoir l'arrêter. Toutes ces allégations de l'accusé ne pouvaient tenir face à un interrogatoire même moyennement serré. Cela pour une seule et simple raison. Juste après son arrestation, Boubacar avait aidé les policiers à mettre la main sur un des complices du tandem. Celui-là même chez lequel le jeune homme a prétendu avoir acheté son téléphone portable. Mais l'homme arrêté ne comparait pas, car il était parvenu à s'enfuir lors de sa détention. Cependant cette évasion ne remettait pas en cause les découvertes faites auparavant chez le complice fugitif. Les policiers avaient trouvé au domicile de l'homme en fuite des instruments assez significatifs de l'usage qui en était fait par les bandits.

DÉNONCÉE PAR PURE MÉCHANCÉTÉ. Poursuivant toujours leurs enquêtes, les policiers avaient trouvé chez le complice en question un fusil et trois pistolets, tous de fabrication artisanale. La police avait également mis la main sur deux lance-pierres, un coupe-coupe, une hache, trois couteaux, des tournevis, quatre cisailles, une pince, dix clés de motos, et six cartouches de fusils. Mais malgré toutes ces découvertes accablantes, l'accusé a persisté à proclamer son innocence. Il ira jusqu'à dire qu'il ne connaissait même pas son co-accusé, le nommé Issa Koné.

Ce dernier a tenu une ligne de défense quasi jumelle de celle de son complice Boubacar qui

était passé le premier à la barre. Issa Koné a, lui aussi, choisi de nier les faits. Il s'est lancé dans des explications extrêmement embrouillées au terme desquelles il a rejeté toute participation à un vol. Il a déclaré être une victime innocente qui a été dénoncée par pure méchanceté aux policiers par un de ses amis d'enfance.

Le système de défense des deux hommes n'a pas pesé lourd lorsque les témoins de l'accusation sont venus à la barre. Tour à tour, les parties civiles se sont succédées pour abonder toutes ou presque dans le même sens. Leurs explications des faits ont accablé les accusés qu'elles ont d'ailleurs formellement identifiés. Pour le ministère public, tous les ingrédients sont réunis pour asseoir la culpabilité des accusés. « Il s'agit de l'élément légal, matériel et moral », a énuméré le magistrat pour lequel les deux malfaiteurs sont coupables des faits et il ne saurait en être autrement.

« Les parties civiles ont soutenu le même langage et ce n'est pas un fait du hasard. Cela prouve que ce sont les mêmes bandits qui opéraient ensemble. Et ils ont le même mode opératoire », a relevé le ministère public. Pour soutenir son argumentation, ce dernier a rappelé que les deux accusés avaient reconnu les faits tant à l'enquête préliminaire que devant le magistrat instructeur. Pour lui, le duo essaye de tout rejeter sur le dos de son complice fugitif pour se tirer d'affaire.

Quant au conseil des accusés, il a estimé que l'enquête préliminaire a été bâclée. Pour lui, au terme des investigations, il fallait trouver quelqu'un à accuser et ce quelqu'un ne pouvait être que ses clients, étant donné que leur complice est en fuite. « Il y a un sérieux doute qui

plane dans cette affaire. Si leur complice Issa Samaké était présent, tout serait éclairci », a argumenté l'avocat en jouant la même carte que ses clients, celle du vrai coupable qui a malheureusement pu prendre le large.

La cour dans sa sagesse a déclaré les accusés Boubacar Koné et Issa Koné coupables des faits. Ils ont été condamnés à 7 ans de réclusion criminelle chacun. Ils sont également tenus de verser la somme de 680 000 CFA aux deux parties civiles à titre de dommage et intérêts.

Auparavant, l'accusée Oumou Doumbia devait elle aussi comparaître pour avoir en 2011 à Djiguiba (commune rurale de Bankoumana) donné la mort à son enfant. Jugée en son absence, elle a été condamnée par contumace à la réclusion à perpétuité.

Yacouba COULIBALY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

LESSOR

Quotidien, Hebdomadaire, Magazine, Tiercé
Square Patrice Lumumba
Bp:141 - Bamako - MALI
20 22 36 83 / 20 22 57 67
Télécopieur : 20 23 43 74
E-mail : amap@afribone.net.ml
Site : www.essor.ml
www.facebook.com/journal.essor
www.twitter.com/@L_essor
Compte bancaire :
BDM SA 26001006614
ISSN 1987-023X

Directeur des publications: S. TOGOLA
Rédacteur en chef : B.TOURE

Imprimerie AMAP : 20 22 57 67
Petites annonces : 20 22 36 83
Publicité : 20 22 57 67 - 20 23 91 43
Administration et abonnements : 20 22 57 67
Impression : Imprimerie AMAP

Votre horoscope du jour

- BELIER**
21 mars au 19 avril
Coucou, vous êtes la ? Non, parce que vous semblez bien loin de votre boulot, totalement accaparé par vos problématiques intimes et par la préparation d'une nuit du nouvel an qui vous paraît compromise.
- TAUREAU**
20 avril au 20 mai
Bon tonus, essentiellement du à votre forme physique. Le moral, lui, part en vrille.
- GEMEAUX**
21 mai au 20 juin
Vous êtes un cœur tendre et l'autre le sait bien. Il (elle) en abusera peut-être un peu trop aujourd'hui mais vous saurez le (la) remettre à sa place.
- CANCER**
21 juin au 22 juillet
Vous finissez bien l'année, récoltant les fruits d'un investissement amoureux important.
- LION**
23 juillet au 22 août
Il est probable que la communication au sein de votre vie intime ne soit pas au top, aujourd'hui.
- VIERGE**
23 août au 22 septembre
Votre fatigue est essentiellement due à votre situation amoureuse.
- BALANCE**
23 septembre au 22 octobre
Le soleil brille dans votre cœur et donc dans votre tête. Vous avez la chance d'avoir rencontré la bonne personne au bon moment.
- SCORPION**
23 octobre au 21 novembre
Charmant et charmeur, on peut dire que vous avez du boulot en ce moment, ami Scorpion !
- SAGITTAIRE**
22 novembre au 21 décembre
Vous vous sentirez acculé et vous vous culpabiliserez pour une décision prise peut-être à la va-vite.
- CAPRICORNE**
22 décembre au 19 janvier
Les ordres et contre-ordres vont fuser et vous ne saurez pas sur quel pied danser.
- VERSEAU**
20 janvier au 18 février
N'analysez pas trop les événements, laissez-les prendre leur place dans un quotidien fait d'aléas. Bonne fin d'année, cher Verseau !
- POISSONS**
19 février au 20 mars
Le train-train quotidien, la banalité et la monotonie de vos tâches ne vous gêneront pas le moins du monde.

LE JEU DES DIX ERREURS



1. Le chapeau. 2. La lune. 3. La barbe de l'homme
4. Les années 2012 et 2021. 5. Les mots Niveaux et Plus. 6. Les mots L'indique et l'annonce.
7. Le nuage noir. 8. Un pli sur la manche de la veste. 9. Le dos de l'homme.
10. Une bulle.

LES MOTS CROISES DE MODIA

HORIZONTALEMENT

1. C'est l'enfer dans les écrits bibliques. Symbole chimique.
2. Unité monétaire. Match nul.
3. Végétation. 4. Etat pathologique constitué d'hallucinations.
4. Tristement célèbre. Ornements.
5. Rayées. Grec.
6. Ville allemande. Langue turque.
7. Indique le lieu. Note. Négation.
8. Institutions financières.
9. existants. Article.
10. Connu. Infectés par le VIH.

PROBLEME N° 8633

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

VERTICALEMENT

- I. Elémentaires.
- II. Savant. Personnel.
- III. N'est donc pas aimé. Symbole chimique.
- IV. Pièce de vers satiriques.
- V. Elle n'est pas blanche. Ville roumaine.
- VI. Possessif. Liaison.
- VII. Assemblage de petits cubes multicolores.
- VIII. Un des programmes de santé au Mali. Fait vendre un journal.
- IX. Symbole chimique. Dégage.
- X. Jugement ecclésiastique qui prononce un blâme sévère.

SOLUTION N° 8632

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	B	A	H	R	O	H	A	S	A	
2	O	R	I	E	N	T	A	L	E	S
3	H	A	G	E	U	R	S	M	P	
4	I	O	I	A	M	B	E			
5	M	E	U	B	L	E	R	L		
6	E	M	A	I	D	R	A	P		
7	N	I	E	R	A	E	B	A		
8	T	E	N	S	O	U	P	L	E	
9	S	N	E	C	S	U	E	Z		
10	A	S	B	O	E	R	S			



Le plus grand cabaret
du monde sur son 31

Ce soir à 20h55

Pour fêter la nouvelle année, Patrick Sébastien
vous propose un programme haut en couleurs !

TV5MONDE

La chaîne culturelle francophone mondiale

tv5monde.com